ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1659 – 28 avril 2000 – prix : 9F

Les détenteurs de stock-options ont les égards du gouvernement plus que les chômeurs et les smicards

Jospin et Fabius au service des possédants

M 6189 - 1659 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Les chasseurs et le PS
– L'attentat contre le « MacDo » en Bretagne
5 – Renault mondialise à la française
– Vers une baisse des impôts des riches
– Bibliothèques : pour le libre accès
7 – École à plusieurs vitesses : à qui la faute ?

Tribune

6 – Zimbabwe : les pauvres et les démagogues

Dans l'enseignement

6 – Lang : « dialoguer » pour ne rien lâcher
– Collège E. Triolet - Champigny (94)

Dans le monde

8 – Iran : attaques contre la presse et contre la classe ouvrière
– Le FMI et la misère dans le monde
9 – Tunisie : la répression
– Maroc : censure gouvernementale
10/11 – Turquie : la révolution de 1920-1923
• 1915 : le génocide des Arméniens
16 – Brésil : manifestation à l'occasion des 500 ans
– Bosnie : les élections municipales

Dans les entreprises

12 – Fonction publique : le gel des emplois
– Fromagerie Picon – Saint-Félix – Haute-Savoie : la colère
– Dassault – Argenteuil : le mouvement continue
13 – Lille : Alstom, Unilever, Case… : non aux licenciements !
14 – La Poste :
• la grève dans les Bouches-du-Rhône
• courrier des lecteurs
– Fonderie Valfond Bléré – Inde et Loire : en grève

Cinéma

15 – *Broadway, 39e rue*, de Tim Robbins
– *Révélations*, de Mickael Mann
– *La veuve de Saint-Pierre*, de Patrice Leconte

Banques

NOTRE ARGENT LES INTÉRESSE DE PLUS EN PLUS

Voilà qu'on reparle avec de plus en plus d'insistance des chèques payants. Les banques feraient ainsi payer « le service » qu'elles estiment rendre en autorisant ceux qui ont leur argent chez elles à utiliser un chéquier. Comme les cartes de crédit sont déjà payantes, il n'y aurait aucun moyen de paiement gratuit, sauf à retirer de l'argent liquide à la banque et tout régler avec, ce qui est interdit au-delà d'une certaine somme !

Cela fait des années qu'il est question de faire payer l'utilisation de chèques car, cela étant une pratique en vigueur dans d'autres pays européens, les banquiers français sont jaloux et revendiquent le droit de faire de même. Ils sont même prêts en échange à rémunérer l'argent déposé sur les comptes comme le font leurs collègues des autres pays. Mais vu les taux d'intérêts dérisoires versés aux petits épargnants, il y a tout lieu de penser que la rémunération des comptes courants sera plutôt symbolique, surtout pour ceux qui n'ont que peu d'argent sur leur compte.

Voilà des mois qu'une commission composée des représentants des banquiers, de La Poste, et des associations de consommateurs, planche sous l'égide de fonctionnaires du Trésor public sur les propositions des banquiers et les protestations des consommateurs sans qu'un accord ait été trouvé, tant les banquiers sont rapaces. Dix organisations de consommateurs sur 17 ont, paraît-il, déjà claqué la porte.

Selon les banquiers, chaque « service » devrait être payé. Le service de base pourrait comprendre la tenue du compte, un relevé par mois, deux virements automatiques par mois, des retraits d'espèces à volonté. Ce service de base serait payant, de l'ordre de 250 F par an. Multiplié par le nombre de clients, ce n'est pas rien. Pour les personnes à très faible revenu, égal ou inférieur au RMI (2 502,30 F par mois), ce service de base serait, non pas gratuit – les banques ne sont pas des entreprises philanthropiques, n'est-ce pas ? – mais un petit peu moins cher : 157 F par an. La gratuité serait réservée aux seuls SDF ! Il est en outre fortement question de faire payer 5 F pour chaque chèque utilisé !

Notre argent les intéresse et ce fut un sacré cadeau pour les banques lorsqu'il devint obligatoire de verser les salaires par chèque, il y a déjà quelques dizaines d'années. Depuis les banques n'ont cessé de racketter une clientèle qui est de fait captive. Elles prétendent que cela leur coûte cher de gérer notre argent, mais elles oublient de dire que cela leur rapporte gros.

D'ailleurs ces banquiers, qui pleurent misère pour en avoir toujours plus, font déjà de bien gros profits. La BNP-Paribas a engrangé en 1999 17 milliards de francs, un bénéfice net en hausse de 54 % ; le Crédit Agricole a fait 15,8 milliards de francs de bénéfices, soit 26 % de mieux qu'en 1998. Quant à la Société Générale, si elle ne fait que 12,6 milliards de francs de profits, elle a tout de même accru ceux-ci de 85 % par rapport à l'année précédente. Le Crédit Lyonnais dont le bénéfice est nettement plus faible (3,6 milliards) est en progression nettement plus forte (+235 %). Bref, ces gens-là sont forts à plaindre comme on le voit et on ne comprend vraiment pas pourquoi les consommateurs sont réticents à apporter une obole supplémentaire pour que l'année prochaine soit encore meilleure pour les banquiers !

Si banques et consommateurs ne parviennent pas à un accord de dernière minute, c'est le gouvernement qui devra trancher. Gageons que les banques en retireront au moins un petit quelque chose pour améliorer encore leurs profits au détriment de leurs clients modestes.

Dominique CHABLIS

Manifestons le 1er mai

Le 1er Mai reste pour nous la journée internationale des travailleurs, cette journée qui depuis plus d'un siècle est pour les travailleurs du monde entier une journée de lutte. Devenu jour férié dans un pays comme la France, il reste aujourd'hui encore dans certains pays une journée de grève et de combat.

Des manifestations sont appelées dans de nombreuses villes du pays par les organisations syndicales, auxquelles Lutte Ouvrière se joindra avec ses banderoles, notamment à Paris de la place de la République à la place de la Bastille :

Manifestation le 1er mai à 15 heures. Place de la République à Paris.

La prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

DE L'URSS À LA RUSSIE DE POUTINE

Vendredi 12 mai à 20 h 30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 20 F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

internet : http://home.worldnet.fr/lo-uci e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

JOSPIN ET FABIUS AU SERVICE DES POSSÉDANTS

Jospin et son nouveau ministre des Finances Fabius sont en train d'annoncer leur politique économique pour les deux ans à venir. Mais comme il était à prévoir, le remaniement ministériel n'a rien changé dans les priorités de ce gouvernement.

La mesure la plus précise à attendre de Fabius concerne les stock-options, ces actions distribuées à des conditions privilégiées aux dirigeants d'entreprises et qui leur permettent de réaliser des bénéfices considérables sans même avoir déboursé un centime. Ces revenus-là, gagnés vraiment « en dormant » ne sont taxés qu'à 40 %, pas même le taux des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, qui est de 54 %.

Les détenteurs de stock-options, voilà une vraie priorité pour Fabius, dont il devait s'occuper sans attendre. Pensez donc, un député socialiste avait proposé d'en monter à 50 % le taux d'imposition pour les plus-values dépassant les 500 000 F. Fabius s'est donc emparé du dossier… Et de proposer de retenir ce seuil de 500 000 F, non pour augmenter le taux d'imposition au-delà mais pour le diminuer en-deçà ! Ainsi le « pauvre » détenteur de stock-options qui ne réaliserait une plus-value « que » de 490 000 F serait enfin dédommagé… en n'étant plus imposé pour cela qu'à 26 % au lieu de 40 %.

Le prétexte, c'est que les dirigeants des « start-up », ces nouvelles sociétés liées à Internet, risqueraient de fuir à l'étranger. Alors, le gouvernement s'occupe d'eux. Quant aux SDF, aux RMistes, aux chômeurs, aux smicards, ils peuvent attendre : eux, ils ne risquent pas de s'enfuir à Londres ou dans un paradis fiscal.

A part cela, le gouvernement annonce un projet de loi sur les « nouvelles régulations économiques ». Il en avait déjà été question en septembre lorsque Michelin avait fait scandale en annonçant des milliers de licenciements, et que Jospin avait déclaré en substance qu'il n'y pouvait rien. Mais la régulation dont il s'agit n'a vraiment pas de quoi faire trembler les patrons licencieurs à la Michelin, Alstom et autres, qui continuent d'annoncer presque quotidiennement leurs plans de suppressions d'emplois en même temps que des bénéfices en hausse. La législation sur les « offres publiques d'achat » serait modifiée, l'effectif maximum des conseils d'administration des entreprises serait augmenté, les pratiques commerciales seraient « moralisées ». Mais qu'est-ce que cela pourra bien changer à la toute-puissance des patrons qui continuent de jeter des milliers de personnes sur le pavé en fonction des profits qu'ils en escomptent à la Bourse ?

Pour le reste, on apprend que les dépenses pour les services publics seraient toujours soumises à l'austérité. Après les tout petits coups de pouce annoncés ces derniers mois sous la pression des luttes des travailleurs des hôpitaux ou des enseignants, Jospin n'aurait plus rien à ajouter de ce côté- là. Le nouveau ministre de la Fonction publique, de son côté, a déjà annoncé dans ses négociations avec les syndicats que ce sera toujours « zéro embauche » alors que le manque de personnel se fait sentir partout d'une façon dramatique.

Voilà ce qu'a à nous annoncer ce gouvernement, qui se dit de gauche on ne sait plus très bien pourquoi. Il se vante d'une réussite économique qui n'en est une que pour les capitalistes, les spéculateurs ou les détenteurs de « stock-options », tandis que le chômage ne recule un peu qu'au profit de la précarité, et que la misère continue de s'accroître dans les banlieues et les quartiers populaires.

Alors oui, il faut imposer que les richesses servent à améliorer le sort de l'ensemble de la population et pas les profits d'une poignée de capitalistes.

Les luttes des travailleurs des impôts, des enseignants, des hospitaliers et de bien d'autres ces mois derniers ont montré qu'on pouvait forcer le gouvernement à infléchir sa politique. Mais pour imposer vraiment d'autres priorités, il faudra que ces luttes s'amplifient, s'unifient, convergent pour devenir une seule lutte, une lutte de l'ensemble des travailleurs. Ceux-ci, qui produisent toutes les richesses de cette société, ont non seulement le droit d'imposer cela, ils en ont la force.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

VALENCIENNES
Avec Nicole BAUDRIN
Sage-femme au CHU de Lille, conseillère régionale
Vendredi 28 avril
à 19 heures
Salle des Fêtes
Place Louis Maillard
Saint-Saulve

CLERMONT-FERRAND
Avec Claude DUFOUR
ouvrier à l'AIA
Vendredi 5 mai
à 20 h 30
Polydôme
Place du Premier Mai

BORDEAUX
Avec Nelly MALATY
Ouvrière en électronique
Vendredi 12 mai
à 20 h 30
Athénée Municipal
Place Saint-Christoly

NANCY
Avec Christiane NIMSGERN
Conseillère régionale de Lorraine
Lundi 15 mai
à 20 h 30
Palais des Congrès
Rue du Gd Rabbin
Haguenauer

ROUEN
Avec Gisèle LAPEYRE
employée au CHU et conseillère régionale
Vendredi 19 mai
à 20 h 30
Halle aux Toiles

DE LA CHASSE À LA CHASSE AUX VOIX... SUR LE TERRAIN DE LA RÉACTION

L'image aux actualités télévisées de chasseurs bombardant d'œufs et de galets des voitures qui ne montraient pas de la sympathie pour leur tract et leur cause, n'avait rien de réjouissant. Le député du PS de la Somme, Vincent Peillon, a été victime de ces quelques dizaines de chasseurs mobilisés le samedi 22 avril. Mais pour quoi ? Pas pour s'opposer à la politique antiouvrière du gouvernement, mais pour avoir voté la nouvelle loi sur la chasse !

Tout autour de la baie de Somme, le parti de droite CNPT a capitalisé, lors des dernières élections européennes de juin 1999, autour de sa « défense de la chasse et des chasseurs » des scores considérables : autour de 40 % des votants dans nombre de communes du secteur. Mais si le CNPT a pu rassembler toute une partie du public populaire de ces secteurs, c'est sur la base d'une profonde démoralisation politique et derrière une façade trompeuse d'apolitisme, dans une région où les chasseurs sont très nombreux y compris dans les milieux ouvriers.

Les dirigeants du CNPT sont des politiciens, démagogues certainement mais bien liés à la droite et aux possédants. De même, les associations de chasse ont peut-être une masse d'adhérents venant des milieux populaires, mais ceux qui donnent le ton sont les riches de toutes sortes, qui possèdent les sociétés de chasse et les terrains privés. Tout comme dans la baie de Somme ceux qui possèdent les huttes aménagées pour la chasse savent en profiter en faisant de leur location un commerce lucratif.

Voilà quel milieu réactionnaire s'agite dans ce secteur en se faisant la main à l'occasion. Cette fois, c'est sur un député socialiste ; c'est aussi en se présentant comme les défenseurs du droit des milieux populaires. Mais le moins qu'on puisse dire est qu'il n'y a pas à compter sur ces gens-là pour en défendre les intérêts.

Paul SOREL

TIBERI VOIT ROUGE

AFP

Tibéri, Toubon et Sarre (du parti de Chevènement) posant en héritiers de la Commune.

Après de Panafieu, Balladur, Seguin et Delanoë, Tiberi est peut-être définitivement devenu la cinquième roue du carrosse pour la mairie de Paris.

Alors, il sort beaucoup et montre aux quatre coins de la capitale sa figure de maire sortant. Un jour, c'est place de la Concorde, pour inaugurer une fontaine nouvellement redorée. Cela fait chic, même si les mauvaises langues disent que pour son blason, cela ne suffirait pas. Un autre jour, c'est une place du quartier de Saint-Germain-des-Prés, inaugurée au nom de Sartre et Simone de Beauvoir, dont on ignorait jusqu'à présent que le maire RPR de Paris était un aficionado.

Mais le pompon (rouge !) a été atteint dans le quartier de la Butte-aux-Cailles, avec le baptême d'une place de la Commune-de-Paris, baptême au cours duquel Tiberi, dans son discours, s'est déclaré… « *héritier de la Commune* » ! A défaut de retourner les électeurs en sa faveur, il y a vraiment de quoi faire se retourner les Communards dans leurs tombes.

A.R.

L'attentat de Quévert

UN ACTE QUI NE PEUT SERVIR UNE JUSTE CAUSE

L'attentat contre un McDonald's de Quévert, près de Dinan en Bretagne, a tué une employée de 28 ans qui s'apprêtait à prendre son service. Il faut un mépris profond pour la population en général, et pour la population laborieuse en particulier, pour déposer une bombe en un pareil endroit.

Ceux qui ont posé la bombe n'avaient pas l'intention de tuer ? Peut-être. Mais en tout cas, ils ont accepté d'en prendre le risque. Une autre bombe a été désamorcée à temps le même jour devant un bureau de poste. Il semble également que les charges de dynamite qui ont tué à Quévert aient la même origine que celles désamorcées il y a quelques mois devant les locaux de l'ANPE à Saint-Herblain et à Rennes.

Pour l'instant, personne n'a revendiqué l'attentat meurtrier du McDonald's, même s'il s'est trouvé quelques « autonomistes » ou « indépendantistes » bretons pour refuser de le condamner. Les soupçons se portent, paraît-il, sur l'« Armée révolutionnaire bretonne », l'ARB, qui avait revendiqué d'autres attentats, qui, eux, n'avaient pas fait de victimes, et qui prétendait ainsi dénoncer « *le racket de l'Etat français en Bretagne* ».

Mais, quelle qu'elle soit, l'organisation qui s'est livrée à cet ou ces attentats ne peut pas plus représenter les intérêts de la population – que ce soit de Bretagne ou de tout l'hexagone– que l'Etat qu'elle prétend dénoncer. Elle ne fait – en tout petit – que ce que celui-ci est capable de faire en grand. L'Etat n'a que mépris pour les aspirations et les besoins de la population laborieuse car il est tout entier au service de la classe des riches possédants. Il est là pour faire accepter l'organisation économique et sociale capitaliste aux travailleurs et est prêt à recourir au terrorisme en grand, en utilisant tous les moyens d'un appareil d'Etat si les intérêts des puissants sont menacés. On a vu de quelles horreurs il a été capable dans les guerre coloniales, de quoi il est capable aujourd'hui pour terroriser les peuples, les faire se massacrer entre eux, soutenir les pires dictatures. L'Etat sait former des hommes de main qui savent manier les armes et les explosifs. Cela s'était vu contre des militants de Greenpeace lors de l'attentat du *Rainbow Warrior,* et aussi, à une autre échelle, contre des populations entières, en Irak, au Kosovo ou en Afrique. On ne voit pas en quoi une action du type de celle de Quévert pourrait le moins du monde impressionner.

Le type d'action perpétrée le 19 avril ne peut être le fait que de provocateurs ou d'individus prêts à agir en dehors du contrôle de ceux qu'ils prétendent représenter et en fin de compte contre leurs intérêts. Pour avoir voulu sans doute faire parler d'eux, ils ont réussi à susciter indignation et réprobation. C'est sans doute la raison pour laquelle ils n'ont pas osé revendiquer leur geste jusqu'ici. Car de tels actes ne peuvent servir aucune cause, ou du moins aucune dont on puisse se sentir solidaire.

Jean SANDAY

QUAND McDO FAIT SA PUB

Après l'attentat qui a tué une employée en Bretagne, des responsables de McDonald's se sont crus autorisés, dans de pleines pages publicitaires, à parler au nom des « *gens qui travaillent* » et de leurs proches, qui « *aiment la vie* ».

D'habitude, quand une entreprise loue des pages de publicité, c'est plutôt pour vendre davantage ou pour informer les actionnaires qui « aiment les profits » que tout va bien pour eux.

Et quand McDonald's affirme qu'elle n'est pas un symbole, c'est vrai d'une certaine façon. Elle n'est qu'une société parmi bien d'autres, dont le seul objectif est d'encaisser des profits grâce au travail de milliers d'employés. Car le monde n'est pas divisé entre ceux qui aiment les « McDo » et ceux qui préfèrent aller manger un sandwich ailleurs, mais entre exploités et exploiteurs. Et c'est tout ce système qu'il faudra remplacer, par la volonté consciente des millions de « *gens qui travaillent* », de « *gens qui aiment la vie* », et pour cette raison même ne supportent pas l'exploitation.

Renault, actionnaire de Volvo, reprend Samsung

LA MONDIALISATION À LA FRANÇAISE

Pas besoin d'aller chercher bien loin des exemples de cette « mondialisation » dont on parle tant. Le grand patronat français la pratique depuis belle lurette, qui achète à tour de bras des entreprises étrangères et ne se gêne pas pour empocher les subventions locales tout en supprimant des emplois à l'occasion.

Le PDG du groupe Renault, Louis Schweitzer, vient d'en donner une nouvelle démonstration, d'une part en rachetant Samsung Motors, d'autre part en devenant l'actionnaire de référence de Volvo. En effet, Renault va apporter à Volvo sa filiale poids lourds RVI-Mack (valeur : 11 milliards de francs). En échange de quoi, Renault recevra 15 % du capital de Volvo (+ 5 % sur le marché boursier).

Pour Samsung, à l'issue de négociations avec les créanciers de ce groupe, mis en difficulté par la crise asiatique de 1997 et dont la filiale automobile, Samsung Motors, a été mise en liquidation en 1999, Renault rachèterait 70 % de cette dernière pour environ 540 millions de dollars, dont la bricole de 100 millions de dollars (soit environ 650 millions de francs) cash. Grâce à cet accord, Renault met la main sur le centre de recherche et le réseau commercial de la marque et surtout sur l'usine de production de la ville de Pusan, relativement petite mais très moderne, conçue pour faire produire à 2000 travailleurs quelque 240 000 voitures par an. Renault entend ainsi s'ouvrir non seulement le marché coréen mais renforcer son implantation sur l'ensemble des marchés asiatiques qui ont représenté plus d'un million de véhicules l'an dernier.

Après l'accaparement de 51 % des parts du producteur automobile roumain Dacia, de 36,8 % des parts du japonais Nissan Motors et de 22,5 % de celles de Nissan Diesel, producteur de camions, et avant d'obtenir une participation dans le capital du constructeur suédois Volvo, Renault poursuit ainsi ses ambitions en tant que constructeur mondial, que n'arrête évidemment aucune frontière. L'argent des profits n'a jamais eu de nationalité et si les affaires peuvent se développer en avalant des concurrents en difficulté à l'autre bout de la planète, aucun patron ne s'en plaindrait, évidemment. Pendant que se traitaient ces opérations financières, à l'usine Renault Véhicules Industriels de Blainville, dans le Calvados, les 3 000 salariés poursuivaient depuis six semaines un conflit pour obtenir en particulier une augmentation générale des salaires de 500 F, une prime d'intéressement de 4 000 francs et une amélioration des conditions financières de départ des salariés les plus âgés. Mais si Renault avait des centaines de millions à mettre tout de suite cash, sur la table, pour entrer dans le capital de Samsung, il n'avait pas assez d'argent pour satisfaire les revendications des salariés de Blainville, qui n'ont finalement obtenu que très partiellement satisfaction !

Lucienne PLAIN

UN RAPPORT POUR BAISSER LES IMPÔTS DES RICHES

« *Les riches sont trop taxés en France, c'est pour cela qu'ils partent à l'étranger* ». Ce refrain martelé en chœur par les défenseurs, non pas de la veuve et de l'orphelin, mais des pauvres milliardaires et des rentiers fera-t-il pleurer dans les chaumières ? Rassurez-vous, il ne s'agissait en général que de vrais faux-départs. Mais c'est l'occasion de réclamer une baisse d'impôt pour les plus fortunés. Laurent Fabius, à peine dans ses nouveaux habits de ministre des Finances, va prêter main-forte à ces victimes du fisc en adressant aux députés un rapport sur les délocalisations fiscales et les départs de Français à l'étranger. Avant même qu'il soit rendu public, la teneur en est connue. Il s'agit de justifier de nouveaux cadeaux aux riches.

« *Rien ne sert de méconnaître la réalité : ce phénomène (d'évasion fiscale) existe bel et bien* » explique-t-on au ministère des Finances. Mais face à ces émigrés, plus ou moins clandestins, il n'est pas question de sévir, mais de les bichonner encore davantage pour les convaincre de rester ici : « *Si on devait arriver à des niveaux (d'imposition) dissuasifs sur les stock-options, ce serait une faute* », explique sans rire un proche de Fabius. Les stock-options, ces actions distribuées à des taux préférentiels par les dirigeants des entreprises, à eux-mêmes et aux cadres supérieurs qui les entourent, occasionnent des plus-values sans risques et d'un montant souvent fantastique. Mais les revenus de ces stock-options ne sont taxés par le fisc qu'à 40 %, pas même le taux des tranches supérieures de l'impôt qui est de 54 %.

Les riches trop matraqués par le fisc ? C'est une plaisanterie ! La réalité c'est que la taxation des revenus des classes riches n'a pas cessé de diminuer ces vingt-cinq dernières années, alors même que leurs revenus et leurs profits ont explosé. L'imposition de la tranche supérieure de l'impôt est passée de 70 % en 1966 à 54 % aujourd'hui et l'impôt sur les bénéfices des sociétés est passé, lui, de 50 % en 1985 à 39 % actuellement.

Bien des riches échappent à l'impôt en tout ou en partie. Et quand ils trouvent que la note est trop lourde, ils usent de combines, voire ils font chanter le fisc. Et cela paye. Quand ça leur chante, ils s'offrent des paradis, sinon artificiels au moins fiscaux, et cela marche. Ils n'ont guère besoin de se faire domicilier ailleurs, il leur suffit d'utiliser les ressources et les artifices d'une fiscalité faite pour les privilégiés. Si évasion il y a, les complices sont dans la maison, ou plutôt dans les ministères.

Christian BERNAC

Bibliothèques : LE LIBRE ACCÈS NE DOIT PAS ÊTRE MIS EN CAUSE

Une campagne récente met en cause le prêt gratuit des livres dans les bibliothèques. Une pétition a été lancée dans ce sens par la Société des gens de lettres et le Syndicat des éditeurs. Et, apparemment sous l'influence des éditeurs, 288 auteurs ont menacé d'interdire le prêt de leurs livres en bibliothèque. Celui-ci constituerait un manque à gagner insupportable, qui selon eux menacerait le secteur économique du livre. Ils proposent donc que les lecteurs paient une certaine somme (estimée autour de 5 F) pour chaque livre qu'ils empruntent.

Les auteurs de la pétition invoquent les statistiques des emprunts en bibliothèque, qui ont triplé au cours des vingt dernières années, ce dont on ne peut que se réjouir. En 1973, les prêts ne représentaient que 10 % des ventes. En 1998, c'était la moitié. Mais comment s'en étonner, quand on constate que le prix des livres a augmenté beaucoup plus vite que le coût de la vie (par exemple, de 20 % environ de 1990 à 1993). Et la loi Lang de 1981, sur le prix unique du livre, semble y avoir contribué.

La culture a donc un prix de plus en plus élevé, surtout pour qui n'a pour vivre que son salaire quand ce n'est pas une indemnité de chômage ou un RMI. Le recours aux bibliothèques de prêt permet de compenser cette perte de pouvoir d'achat des lecteurs. Personne ne conteste le droit des auteurs à être payés de leur travail, mais de son côté la population a droit à accéder à la culture et à la lecture, et il ne faut pas qu'elle en soit privée pour des raisons financières. Par le biais des bibliothèques, la culture échappe en partie au marché qui dicte sa loi à toute la société. Œuvrer à renforcer la mainmise de l'argent sur la culture n'est pas rendre service à celle-ci.

C'est ce qu'a souligné l'Association des bibliothécaires, appuyée par un certain nombre d'écrivains que révolte l'attaque contre la gratuité du prêt. Ils font valoir que taxer chaque prêt serait ingérable et que vendre plus cher les livres aux bibliothèques aboutirait à réduire leurs achats de livres neufs, ou à faire payer la différence de prix par les usagers, en instituant ou en augmentant le coût de l'inscription. Ce serait pénaliser les plus pauvres. Car 25 % de la population fréquenterait les bibliothèques, 11 % seulement les librairies. Quant à faire payer directement l'Etat, c'est ce que fait au moins en partie le Centre national du livre, qui subventionne et dote écrivains et éditeurs.

Alors, tant que la société de ce pays ne garantira pas à chacun un salaire suffisant pour qu'il puisse acheter en librairie les livres dont il a envie, il n'y a pas à toucher à la gratuité du prêt en bibliothèque.

V. G.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

à REIMS

Avec Thomas ROSE
Conseiller régional Lutte Ouvrière
de Champagne-Ardenne
Mercredi 10 mai
à 20 h 30
Salle François Mauriac
(Quartier Croix-Rouge)

à BELFORT

Avec Gérard BELOT
Ouvrier à l'Alstom
Centre culturel des Résidences
Mercredi 17 mai
à 20 h 30
CCRB – Rue de Madrid

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Zimbabwe: LES PAUVRES ET LES DÉMAGOGUES

A l'occasion de la vague d'occupations des terres initiée au Zimbabwe par le parti au pouvoir ZANU-PF dirigé par Mugabe, on redécouvre à quel point les structures coloniales ont pu rester vivaces dans ce pays. On apprend que 4 500 fermiers blancs possèdent 11 millions d'hectares soit 70 % de la superficie des terres les plus fertiles où ils exploitent 350 000 familles noires soit 1,6 million de personnes. Outre l'agriculture, les 100 000 Blancs qui constituent à peine 1 % de la population ont une position encore largement dominante dans les autres secteurs d'activité que sont les mines ou les banques.

Une expropriation sans cesse remise à plus tard

Mais si la situation en est là, 20 ans après que le pays ait accédé à l'indépendance politique, c'est du fait de la complicité des dirigeants noirs avec l'impérialisme. Car ils ont eu bien soin de partager le pouvoir avec les anciens maîtres sur le dos de la population. En 20 ans, il n'a jamais été question d'une véritable réforme agraire, et encore moins lorsque la mobilisation des masses paysannes pour l'indépendance le permettait. En 1980, lors des accords de Lancaster House, qui reconnaissaient l'indépendance du Zimbabwe, l'impérialisme britannique a alloué des fonds pour le rachat de certaines fermes. En guise de « redistribution aux masses » quelques domaines ont été dispersés en petits lots puis revendus ou donnés à 70 000 familles pauvres. Mais les meilleurs terres rachetées sont revenues aux proches du nouveau régime et de Mugabe. Et si l'indépendance a changé quelque chose sur le plan agraire, c'est que plus de 600 fermes d'au moins 1 000 hectares sont actuellement la propriété de Noirs riches liés au parti dirigeant de l'Etat.

L'objectif de la politique actuelle de Mugabe est de trouver un exutoire à une situation sociale tendue, voire explosive. Pendant les années suivant l'indépendance, celui-ci a pu faire illusion auprès de la population. Entre 1980 et 1982, le Zimbabwe afficha une croissance de 28 %. Mais bien vite, le Zimbabwe subit les effets de la récession et le pays passa sous la coupe du FMI. Au cours des années 90, l'endettement a explosé et les restrictions budgétaires ont aggravé considérablement les conditions de vie. Le revenu moyen par habitant a baissé de 30 % en 20 ans. Le chômage a progressé de manière inexorable et toucherait maintenant 50 % de la population active contre 12 % en 1987. L'inflation atteint 57 % en un an. A partir de 1995 sont apparues les premières réactions : grèves, manifestations, émeutes de la famine. Les grèves ouvrières se sont amplifiées en 1996-1998. A tel point que l'an dernier l'ancien dirigeant du syndicat unique lié au pouvoir et ancien du parti de Mugabe, Tsvangirai, a jugé judicieux de créer un parti d'opposition qui ne propose pas plus de solution pour les pauvres et les travailleurs, mais entend bien bénéficier du mécontentement populaire.

Cela fait des années que Mugabe agite, chaque fois qu'il lui faut tenter de regagner quelque popularité parmi les paysans et les pauvres, la perspective d'une expropriation des fermiers blancs sans indemnisation. Mais personne n'y croit. Ainsi, mi-février, il choisissait cela comme prétexte à un référendum organisé pour renforcer ses pouvoirs. La réponse : 56,4 % de « non » ! Un mois plus tard, un sondage estimait que 74 % de la population rendait Mugabe responsable de la non distribution des terres tandis que 65 % souhaitaient sa démission. C'est dans ce contexte que Mugabe a choisi de lancer un soi-disant mouvement d'occupation des terres. Pour mener son action, il dispose d'un appareil, les prétendus « vétérans » de la guerre d'indépendance. Les commandos occupent les fermes, terrorisant les fermiers blancs, mais également les ouvriers agricoles noirs qui ne voudraient pas obtempérer. Quant au partage effectif des terres, ils le promettent pour… après les élections à venir.

Démagogie et clins d'œil à l'impérialisme

Les événements actuels au Zimbabwe ne semblent nullement liés à une vraie révolte des pauvres ou des paysans. La campagne de Mugabe vise des objectifs politiciens : tenter de rallier le pays autour de sa personne, quitte à jouer de toutes les démagogie, y compris du racisme anti-Blanc, et surtout porter des coups à l'opposition politique ou sociale (il y a déjà plus d'opposants tués par les vétérans que de fermiers blancs). Mais pour cela, il a besoin de l'aide de l'impérialisme, et c'est cette aide qu'il est en train de quémander, au moyen d'un chantage : la menace de déstabiliser cette région de l'Afrique. Déjà en Afrique du Sud, 54 % de la population des townships approuvent les « vétérans ». Et au Kenya comme en Afrique du Sud, il y a des mouvements de paysans pauvres visant à récupérer les terres de propriétaires blancs et les gouvernements de ces pays ont peur de la contagion. Aussi les pays d'Afrique Australe se sont réunis pour proposer ensemble au FMI de financer des rachats de terre.

Tout ou partie des fermiers blancs, indemnisés ou pas, vont peut-être finir par céder les terres. Mais même si cela a lieu, il y a peu de chance que cela bénéficie aux pauvres du Zimbabwe. Il faudrait pour cela non seulement prendre Mugabe au mot et exproprier les fermiers riches (blancs… et noirs, et pas seulement les fermiers mais tous les riches) mais surtout que ces expropriations se fassent sous le contrôle des travailleurs agricoles, des paysans et de toute la population pauvre. Et cela exigerait une mobilisation de cette population non seulement contre les fermiers mais aussi contre Mugabe et son régime.

Simone CANETTI

Le numéro 8 de *Convergences Révolutionnaires* (mars-avril 2000), édité par la fraction *l'Etincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution !* de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire, un dossier « *Croissance et mondialisation : des raisons pour une reprise de l'offensive ouvrière* » et des articles sur différents sujets, entre autres sur les réactions à l'application de la réduction du temps de travail à la mode Aubry, l'entente qui se dessine entre Medef, gouvernement et syndicats en vue de « refonder le social » ; un article sur le mouvement de protestation contre le gouvernement Haider en Autriche ainsi que sur la sale guerre pour l'exemple en Tchétchénie.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F abonnement de soutien) écrire à *Lutte Ouvrière*, fraction *l'Etincelle*.

Dans l'enseignement

LANG : « DIALOGUER » POUR NE RIEN LÂCHER

Le ministre de l'Éducation nationale Lang et le nouveau ministre délégué à l'Enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, continuent à affirmer qu'ils ont tout fait pour satisfaire les enseignants en grève avant les récentes vacances scolaires, et en particulier les enseignants de l'enseignement professionnel. Mais le ton vient tout de même de changer un peu : ils ne peuvent plus dire que tout le monde est content car les enseignants ont tenu à leur faire savoir, en manifestant, ce qu'il pensait des «nouvelles» mesures prises par les ministres, mesures qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à celles d'Allègre.

Les enseignants ne se sont pas contentés en effet de ce que racontait la presse, depuis déjà plus d'une semaine, à savoir qu'ils auraient obtenu satisfaction. Ils se sont bien rendus compte, en prenant connaissance des mesures, qu'il n'y avait rien : rien de nouveau sur l'amélioration des conditions de travail, rien sur les postes à créer puisque Lang ne propose que des heures supplémentaires, rien sur la titularisation sans condition des précaires – il ne s'est même pas engagé à garantir leur réemploi pour la rentrée prochaine –, rien non plus pour remettre en cause la diminution des heures d'enseignement des élèves. Jean-Luc Mélenchon est même revenu là-dessus, disant qu'il était impossible de revenir sur cette décision car cela compromettrait gravement la rentrée prochaine.

Mais ce qui compromet gravement la rentrée prochaine, c'est la volonté de messieurs Lang et Mélenchon de continuer à faire des économies dans l'Éducation nationale, dans le même esprit que leur prédécesseur. Quelques centaines d'enseignants de la région parisienne ont manifesté dès la semaine de la rentrée scolaire de l'académie, le jeudi 20 avril. De nouvelles manifestations étaient prévues mercredi 26 avril et la semaine suivante.

Même si la plupart des lycées d'enseignement professionnel n'étaient pas en grève, à part quelques exceptions tout de même d'établissements qui l'ont décidée dès le lundi de la rentrée, personne n'est satisfait.

Et le ministre de l'Éducation nationale et son ministre délégué, qui parlent beaucoup de dialogue, n'ont toujours pas, pour l'instant, voulu recevoir la délégation des enseignants élus pendant la grève, qui souhaiterait pourtant pouvoir donner sa version des faits et leur répondre.

En fait, Lang et Mélenchon ne sont pas si rassurés qu'ils tentent d'en avoir l'air, car ils savent que dans l'Éducation, bien au-delà des lycées professionnels, les fermetures de classes, les suppressions de postes, entre autres, rendent la situation potentiellement explosive.

Aline RETESSE

Au collège Elsa-Triolet de Champigny dans le Val-de-Marne, les enseignants étaient en grève à 80 % depuis le 16 mars. Certains parmi nous étaient inquiets des réformes dans les lycées professionnels, des menaces d'annualisation et de flexibilité. Mais ce qui mit tout le monde en colère fut l'annonce de la dotation horaire globale pour la rentrée 2000. Au prétexte que les services de l'Inspection Académique prévoyaient une baisse d'effectif de 18 élèves sur l'ensemble du collège, une classe de troisième et des possibilités de dédoublement dans de nombreuses disciplines devaient être supprimées. Et cela, alors que le collège est un établissement classé sensible, en zone d'éducation prioritaire.

A la veille des vacances scolaires, le vendredi 31 mars, après plus de deux semaines de grève, de manifestations, de visites aux établissements environnants, plusieurs journées « collège désert » organisées par les parents d'élèves, nous fûmes reçus à l'Inspection Académique, pour la deuxième fois, qui répéta que nous ne devions compter sur aucun moyen supplémentaire. Mais le jour de la rentrée, lundi 17 avril, nous étions toujours en grève et nous retournâmes, avec des parents, devant l'Inspection.

Là nous fûmes à nouveau reçus, mais le ton avait changé. Les heures nécessaires furent débloquées pour la réouverture de la classe de troisième qui devait être supprimée. Nous décidâmes de maintenir la pression pour obtenir les moyens permettant les dédoublements de certains cours. Jeudi 20 avril, l'équivalent d'un demi-poste nous était accordé, en plus. Tout ce qui devait être supprimé était rétabli.

L'objectif de 20 élèves par classe, indispensable dans cet établissement et qui était devenu notre revendication principale, n'est pas atteint complètement pour la rentrée 2000. Mais parents et enseignants ont réussi à empêcher une dégradation des conditions d'accueil des adolescents au collège, dans ce quartier populaire.

Ecole à plusieurs vitesses : À QUI LA FAUTE?

Plusieurs articles de presse ont souligné que de plus en plus de parents, y compris dans des zones populaires, tentent d'inscrire leur enfant ailleurs qu'à l'école de leur quartier ou alors dans l'enseignement privé. *Le Parisien* titrait ainsi «*Les écoles privées affichent complet*». *Le Monde* quant à lui a consacré une page «*à ceux qui déménagent pour trouver une meilleure école*».

Si traditionnellement, dans les milieux bourgeois et petit bourgeois, la recherche du collège ou du lycée prestigieux a toujours existé, il est sûr que la question de l'affectation scolaire ne préoccupe plus seulement les parents des quartiers riches. Bien au contraire, dans les quartiers populaires, dans les villes ouvrières, rongées par le chômage, la misère et la délinquance, bon nombre de parents tentent de placer leurs enfants ailleurs que dans l'école ou le collège du quartier ou le lycée de la commune. Dans la plupart des cas, il s'agit alors de les inscrire dans un établissement dont le niveau et les conditions d'études sont jugés meilleurs.

Ainsi, si l'inscription dans le privé reste l'apanage des familles aisées ou de certaines régions, elle gagne du terrain dans les familles populaires. Dans ces cas-là, les parents se saignent pour payer la scolarité de leur enfant, car si les écoles privées «sous contrat» sont financées à 75 % par l'Etat, elles le sont aussi par les parents qui payent de 300 F à plus de 1 000 F par mois. *Le Parisien* a cité ainsi une femme RMIste dépensant 500 F par mois, 20 % de ses revenus, pour envoyer sa fille dans une école privée de la Seine-Saint-Denis !

Ce n'est certainement pas l'enseignement religieux qui attire (même si 95 % des écoles privées sont des établissements catholiques), et l'enseignement n'y est pas de meilleure qualité. Tout au plus, n'ayant pas l'obligation d'accueillir tous les enfants, en effectuant une sélection financière et sur dossier, les écoles privées peuvent obtenir une discipline et une soumission plus importantes de ceux qu'elles accueillent.

Quant à l'inscription dans les «bons» lycées ou collèges publics, elle demande aussi de la persévérance. Généralement situés dans des quartiers plus chics, certains parents tentent de faire inscrire leur progéniture en utilisant des voies détournées comme le choix de telle option, ou de telle première langue vivante, ou en faisant jouer des relations et des passe-droits. Dans certains cas, certains vont jusqu'à déménager.

Evidemment, cette «évasion» scolaire ne fait qu'accentuer les déséquilibres entre les établissements et créer des ghettos scolaires. Claude Bartolone, ministre délégué à la Ville, le reconnaissait ainsi ouvertement, en constatant récemment : «*La ségrégation sociale et scolaire est le fruit d'une sorte de consensus sécrété par les citoyens eux-mêmes. Dès qu'ils accèdent à un certain mieux-être, ils fuient les quartiers. La stratégie d'évitement de certains parents, quoique compréhensible, a des effets désastreux et tire vers le bas les établissements scolaires.*» Sans doute… mais on peut difficilement en rendre responsables les parents qui, à leur niveau, pensent ainsi préserver au maximum les chances de leur enfant de réussir ses études afin d'obtenir plus tard un emploi digne de ce nom.

Et plutôt que d'incriminer seulement les parents pour le fait de déménager, Claude Bartolone devrait s'interroger sur la politique du gouvernement, de son gouvernement. Oui, la situation se dégrade dans les cités et les quartiers populaires. Le chômage n'y diminue pas et la misère, l'insécurité, la petite et la grande délinquance y progressent en raison inverse. Cette dégradation empoisonne et pourrit bien souvent tous les aspects de la vie sociale : le logement, les transports et aussi l'école. Et non seulement le gouvernement n'agit pas contre cette détérioration des conditions de vie des classes populaires, mais il ne fait rien pour en préserver un tant soit peu les établissements scolaires. Les moyens mis à disposition par exemple des ZEP (zones d'éducation prioritaire) sont dérisoires.

Comme le réclament les enseignants et les parents d'élèves, il faudrait diminuer radicalement le nombre d'élèves par classe, en particulier dans ces quartiers pauvres, afin de permettre de ne laisser personne au bord du chemin et d'offrir à tous de réelles conditions d'études, des moyens d'accéder à la culture. Pour cela, il faudrait embaucher des enseignants et du personnel d'encadrement et engager des dépenses en locaux et en matériel.

Ce serait d'abord cela, vouloir lutter contre la discrimination et l'inégalité en matière scolaire et «tirer les établissements vers le haut». Et voilà ce que le gouvernement pourrait faire, plutôt que de faire la morale aux parents qui n'ont d'autre choix que de subir ou fuir.

Christian BERNAC

Un collège en région parisienne

L.O.

«PAUVRES, RESTEZ CHEZ VOUS!»

Une polémique a été déclenchée par le maire RPR du 8e arrondissement de Paris, François Lebel. L'éditorial de son mensuel municipal s'insurge contre le redécoupage, par l'académie, des zones d'affectation des lycées. Alors que, jusque-là, un même district regroupait les élèves du 8e, 17e et 16e arrondissement, trois arrondissements avec une population souvent aisée, le nouveau district regrouperait le 8e avec les 9e, 10e, 18e et 19e arrondissements, bien plus populaires. «*Comment ne pas deviner dans ce découpage la volonté idéologique d'imposer dans les établissements de nos quartiers le principe "d'hétérogénéité"!* se scandalise l'article. *«Les enfants les plus atteints par la drogue et la violence pourront désormais agrandir le périmètre des arrondissements à risque.*» Pour ce maire, pauvre est synonyme de dealer et de délinquant.

En bref, selon lui, il faut que ces enfants de pauvres restent dans leur quartier de pauvres, aillent dans leurs écoles de pauvres et laissent les riches entre eux, dans leur ghetto !

Nul doute qu'en luttant ainsi contre la «*mixité obligatoire*», le maire se fait l'écho d'une bonne partie de son électorat de bourgeois et petits bourgeois qui, d'après ce maire, ont peur «*d'être contaminés par une clientèle de gens fauteurs de troubles*». Et puis, il ne manquerait plus que tout cela fasse baisser le prix du mètre carré…

Voilà qui prouve en tout cas qu'en matière scolaire non plus, la lutte des classes, n'est pas révolue… et la bêtise et la démagogie non plus.

C. B.

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE LES 10, 11 ET 12 JUIN 2000

Dans moins de deux mois à la Pentecôte, aura lieu, comme chaque année, à Presles dans le Val-d'Oise, la fête nationale de Lutte Ouvrière.
Dès à présent, retenez cette date !

L.O.

Fête de BOURGES
Samedi 13 mai
à partir de 16h30
Salle Germinal

Fête de MARSEILLE
Dimanche 14 mai
à partir de 11h30
Parc de Valabre
(entre Luynes et Gardanne)
Navette gratuite assurée chaque heure, de 11 heures à 15 heures, à partir de la gare routière de Marseille St-Charles.

Iran

Derrière les attaques contre la liberté de la presse, CELLES CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE

Le 23 avril en Iran, douze des seize organes de presse proches de la mouvance dite « réformatrice » du président Mohammed Khatami ont été interdits sur décision des instances judiciaires du régime, pour avoir publié « *des articles contraires aux principes et aux exigences de l'Islam* ». En même temps, deux des principaux porte-parole de cette presse qui, depuis des mois, constitue la seule opposition légale au régime islamiste, ont été emprisonnés.

Il s'agit là du dernier épisode dans le bras de fer qui oppose les partisans d'Ali Khamenei, « Guide » de la République Islamique et leader de la fraction « dure » du régime, à ceux du président Khatami, qui, bien qu'également issu du sérail islamiste, s'est fait le porte-parole de la fraction des classes privilégiées qui souhaite une ouverture politique et surtout économique vers l'Occident.

Depuis son élection triomphale à la présidence en mai 1997, Khatami a joué la carte de la légalité. Le temps a joué en sa faveur puisque chaque élection nationale – aussi bien les municipales de 1999 que les législatives, en février dernier – ont renforcé sa position en confirmant le soutien très large dont il dispose dans l'électorat, y compris dans les couches les plus pauvres de la population.

Mais tandis que Khatami se forgeait ainsi cette image de champion de la légalité « démocratique » dans le cadre du régime islamiste, ce sont ses partisans qui ont dû payer la note, pour bon nombre de leur liberté, sinon de leur vie.

Car la réalité du pouvoir d'Etat reste encore solidement aux mains de la hiérarchie islamiste et de la faction d'Ali Khamenei. Non seulement c'est elle qui contrôle les institutions judiciaires et la police (officielle et secrète), mais elle dispose également d'une véritable armée parallèle, celle des « Gardiens de la Révolution », dont l'emprise s'étend dans toutes les couches de la population par le biais de milices paramilitaires.

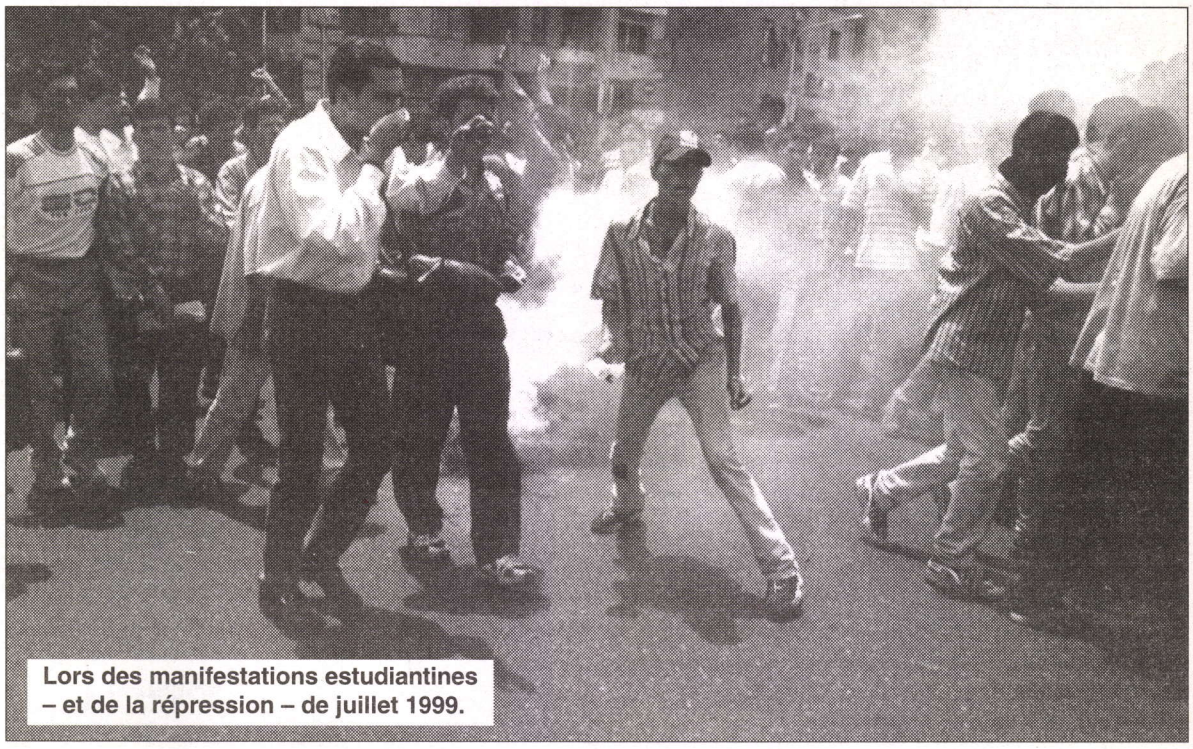

Gamma

Lors des manifestations estudiantines – et de la répression – de juillet 1999.

Aujourd'hui c'est la presse qui est visée tandis que des journalistes sont emprisonnés. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois. Durant l'été 1999, ce sont des atteintes analogues à la liberté de la presse qui avaient déclenché une vague de grèves et de manifestations estudiantines aussitôt brutalement réprimées. Mais, au-delà de ces attaques contre la presse, la faction dure du régime poursuit une guerre sans relâche contre toute opposition, que ce soit à visage découvert au travers des forces de répression officielles, ou secrètement, en recourant à des méthodes terroristes, allant du passage à tabac aux exécutions sommaires.

Face à cette répression, Khatami ne s'est jamais départi de sa ligne de conduite légaliste, appelant ses partisans au calme et à la résignation, comme il l'a d'ailleurs fait encore cette fois-ci après ce nouveau coup contre la liberté d'opinion.

Mais la répression ne vient pas que de la faction dure du régime. Ainsi, depuis le début du mois, face à la multiplication des protestations contre les mesures d'invalidation de députés élus lors des élections législatives de février (pourtant tous partisans de Khatami), c'est le ministre de l'Intérieur de Khatami lui-même qui a ordonné l'état d'urgence dans plusieurs villes du pays.

De la même façon, en mars, des manifestations ouvrières se sont heurtées à la répression brutale des ministres de Khatami. Pourtant les manifestants entendaient s'opposer à une menace de réforme du code du travail contre laquelle le gouvernement lui-même s'était élevé – réforme qui se traduirait par la suppression de toute protection concernant, entre autres, la durée du travail, la sécurité et les congés de maladie dans les entreprises employant jusqu'à cinq salariés, c'est-à-dire pour plus de la moitié de la classe ouvrière.

Mais pour la faction de Khatami, jouer les champions de la cause ouvrière au Parlement est une chose, tolérer les manifestations ouvrières en est une autre. Pour ces politiciens qui sont avant tout attirés par la prospérité qu'ils attendent pour eux-mêmes du retour de l'Iran dans le giron du marché mondial, la population pauvre n'est qu'une masse de manœuvre, un levier dans les luttes factionnelles qui traversent le régime. Et l'important pour Khatami est aussi de contenir les aspirations et la colère de ces masses pauvres, et de faire ainsi la démonstration aux bourgeoisies, iranienne et impérialistes, qu'il ne fera rien qui puisse menacer leurs intérêts.

François ROULEAU

FMI

L'HYPOCRISIE DES FABIUS ET COMPAGNIE

La réunion du Fonds Monétaire International (FMI) des 15 et 16 avril à Washington a été l'occasion de manifestations contre le développement de la pauvreté sur la planète. Certaines personnalités, dont Laurent Fabius, le représentant français, n'ont même pas pu accéder à la salle de réunion. D'une seule voix, Fabius et les autres ont expliqué qu'il était aberrant d'essayer de les empêcher de se réunir puisque justement leur but est de tenter de réduire les inégalités entre les pays.

Mais les chiffres effroyables qui mesurent la pauvreté dans les pays sous-développés montrent bien que le FMI sert au contraire d'instrument aux pays riches pour exploiter et piller les quelques ressources des pays pauvres.

Sur 6 milliards d'habitants sur la planète, près de la moitié vit avec moins de 12 F par jour (dont 1,2 milliard avec moins de 6 F par jour). Cette moitié de l'humanité ne peut disposer que de 6 % de la richesse mondiale, alors qu'à l'autre bout de l'échelle, un milliard d'hommes monopolisent 80 % des richesses mondiales. Et si l'extrême pauvreté recule un peu dans certains pays comme la Chine – sûrement pas grâce au FMI – elle s'étend au contraire en Afrique noire, en Amérique du Sud ou en Asie du Sud-Est, où de nombreux pays sont pris en étau entre le remboursement impossible de leur dette et les cours des matières premières qui ne cessent de baisser.

Les instances mondiales discutent aujourd'hui de diminuer, voire de supprimer une partie de la dette (il faut dire que les pays pauvres l'ont de fait remboursée, parfois plusieurs fois, rien qu'avec les intérêts). Mais pour cette réduction elles évoquent le chiffre de 200 milliards de dollars, alors que l'endettement des pays du Tiers Monde atteint 2 000 milliards de dollars !

Les dirigeants du FMI et de la Banque Mondiale, c'est-à-dire les dirigeants des grands pays développés, comme Laurent Fabius pour le gouvernement français, tiennent un discours hypocrite sur la misère des pays du Tiers Monde, mais c'est leur politique qui enfonce directement ces pays dans la pauvreté.

Roger PÉRIER

Tunisie

HALTE À LA RÉPRESSION !

Une conférence de presse s'est tenue le 20 avril au siège de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme afin de rappeler le combat mené en Tunisie par Taoufik Ben Brik et dénoncer la répression systématique qui frappe tout opposant au régime de Ben Ali. La veille s'était tenu un rassemblement de protestation devant l'ambassade de Tunisie à Paris.

Ce journaliste tunisien poursuit une grève de la faim depuis plus de trois semaines et se dit décidé à la mener jusqu'au bout. Non seulement Ben Brik est considérablement amaigri mais il connaît des problèmes de santé au foie, aux reins et au cœur. Après avoir été hospitalisé, lui et sa famille ont été victimes, le 25 avril, d'une agression à l'hôpital même, de la part d'agents du régime, avant qu'il soit ramené chez lui.

Le pouvoir tunisien a commencé il y a un an par confisquer son passeport à Toufik BenBrik et lui couper sa ligne téléphonique, une pratique courante vis-à-vis des opposants. Maintenant, il est passible de six ans de prison pour avoir publié deux articles « *de nature à troubler l'ordre public* », prétend une justice aux ordres. Une surveillance constante, assortie de pressions et de vexations, est exercée sur sa famille par la police.

De même, deux membres du Raid (association tunisienne associée à Attac) ont été interpellés alors qu'ils faisaient des photocopies dans une boutique. Le commerçant a subi le même sort et tous trois sont actuellement en prison.

Le régime de Ben Ali ne tolère aucune manifestation d'opposition. Qu'il s'agisse de syndicalistes, d'étudiants, de dirigeants et de militants de partis d'opposition ou de travailleurs en colère, régulièrement les arrestations pleuvent. La torture est institutionnalisée. Des peines d'emprisonnement sont distribuées pour un oui ou pour un non. Plusieurs milliers de personnes sont ainsi arbitrairement emprisonnées, parfois depuis plus de dix ans.

Cela n'a pas empêché, après l'annonce de nouvelles procédures à l'encontre de Taoufik Ben Brik, des centaines de lycéens de protester dans plusieurs établissements scolaires de Tunis et de sa banlieue.

En revanche, du côté du gouvernement français, c'est la plus grande discrétion. Parler de la défense des droits de l'Homme, cela vaut pour les discours officiels ; dans la réalité, ce qui importe aux représentants de l'impérialisme français, c'est surtout que les trusts français puissent continuer à faire leurs affaires et bénéficient d'une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. Ce à quoi s'emploie leur « ami » Ben Ali.

A.R.

Maroc

LA CENSURE GOUVERNEMENTALE À L'ŒUVRE

Au Maroc, il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour que le nouveau régime de Mohammed VI montre son vrai visage et renoue avec les bonnes vieilles méthodes du passé d'Hassan II. Son gouvernement dirigé par le socialiste Youssoufi vient de censurer la presse, faisant saisir deux hebdomadaires coup sur coup et limogeant des responsables d'une chaîne publique de télévision. La raison ? Avoir parlé du Sahara occidental.

Deux directeurs et le rédacteur en chef de la chaîne publique marocaine 2M viennent en effet d'être limogés pour avoir simplement présenté à l'antenne, dans le cadre d'une revue de presse, la Une de l'hebdomadaire *Le Journal*. Cet hebdomadaire, saisi dès le lendemain par les autorités marocaines, publiait une interview du président du Front Polisario qui revendique la souveraineté sur le Sahara occidental. Un autre journal du même groupe de presse a subi le même sort. Depuis le début de l'année, les numéros de sept journaux, dont deux français, ont été interdits par le gouvernement. La ligne éditoriale de ces deux journaux devenait de plus en plus gênante aux yeux du pouvoir marocain, notamment en ce qui concerne le Sahara occidental, un territoire annexé voici quelques décennies.

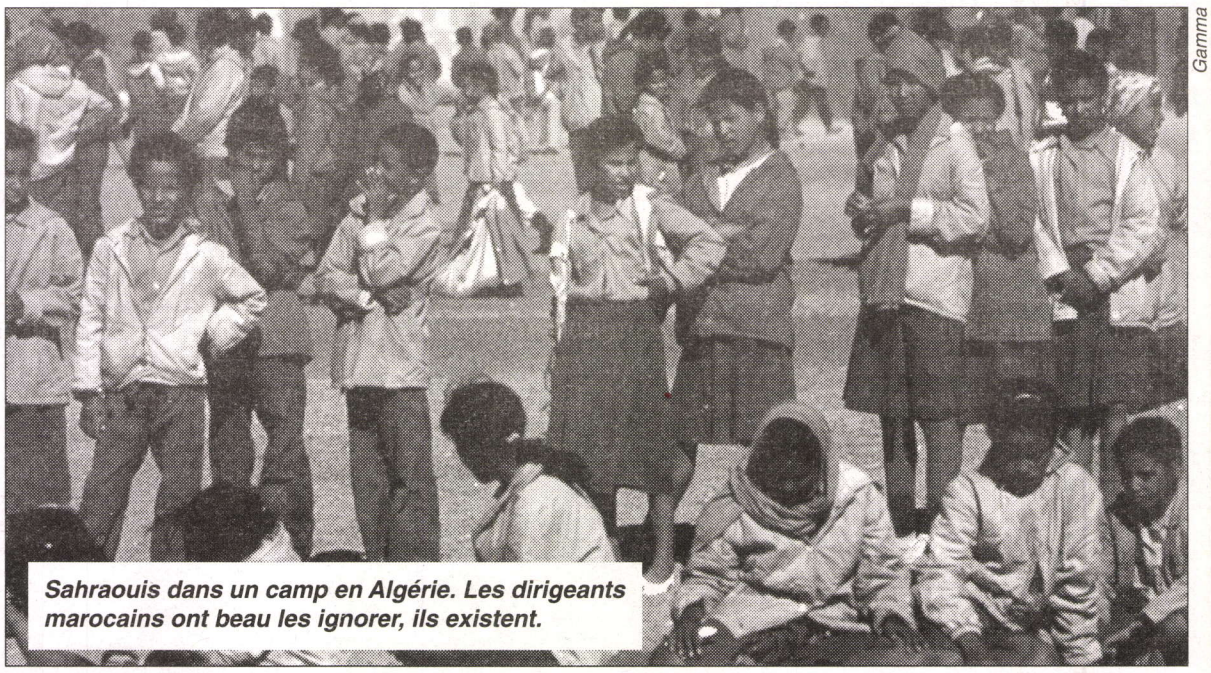

Gamma

Sahraouis dans un camp en Algérie. Les dirigeants marocains ont beau les ignorer, ils existent.

En novembre 1975, Hassan II organisait la « marche verte » sur le Sahara occidental, une marche de plusieurs centaines de milliers d'hommes pour récupérer ces territoires riches en phosphates, jusqu'alors occupés par l'Espagne. Un accord tripartite était alors signé à Madrid, entre l'Espagne, la Mauritanie et le Maroc, qui instaurait le partage du Sahara occidental entre Nouakchott et Rabat. Depuis, le Maroc occupe militairement la région et mène une guerre sans merci contre les nationalistes indépendantistes du Front Polisario, lequel est soutenu par l'Algérie voisine.

La guerre entre le Front Polisario et le Maroc dure depuis 25 ans. Cette guerre est entrecoupée de cessez-le-feu et de négociations diplomatiques avortées. Qui se prononce encore aujourd'hui pour l'autodétermination du peuple saharaoui, qui ose remettre en cause la « marocanité » du Sahara occidental est violemment réprimé. L'acharnement du gouvernement contre les militants marocains opposés à l'annexion des territoires sahariens en est l'illustration. Les étudiants de Laâyoune qui se sont révoltés en septembre dernier pour obtenir le paiement des bourses ont également fait les frais de la répression.

Le référendum sur l'autodétermination du Sahara occidental, envisagé depuis le début des années 1990, a sans cesse été repoussé à cause de l'hostilité de la monarchie marocaine. Celle-ci est farouchement opposée à la reconnaissance des droits élémentaires des tribus nomades du Sahara. Hassan II et plus récemment Mohammed VI, mais aussi le gouvernement de Youssoufi, ont multiplié les obstacles entravant le processus référendaire. Et ce d'autant plus que le recensement organisé sous l'égide des Nations Unies pour identifier et recenser les votants appartenant aux tribus nomades, achevé en décembre dernier, risque d'être défavorable au Maroc. Seuls 86 000 votants environ ont été retenus, ce que conteste la monarchie qui multiplie les recours pour que soient prises en compte nombre de tribus lui ayant fait allégeance et dont le vote, s'il avait lieu, pourrait faire pencher la balance de son côté.

Depuis son accession au pouvoir, le roi Mohammed VI a multiplié les promesses de changement. Mais huit mois après, force est de constater qu'il n'y a pas grande évolution et que, côté social, le Maroc demeure le pays de la misère, du chômage et de la corruption.

Mohammed VI a sans doute rompu en partie, au moins pour l'instant, avec les pratiques des « années de plomb » du temps d'Hassan II, marquées par les tortures et les arrestations arbitraires. Il a multiplié les gestes de rupture avec le passé, limogeant Driss Basri, le tout-puissant ministre de l'Intérieur d'Hassan II, destituant des préfets de régions et des gouverneurs, omnipotents et corrompus, autorisant le retour d'exil du vieil opposant Abraham Serfaty. Mais ces quelques gestes en matière de libertés politiques trouvent très vite leurs limites dès lors que les intérêts de la monarchie sont en jeu.

René CYRILLE

UN AVOCAT ALGÉRIEN RÉFUGIÉ EN FRANCE MENACÉ D'EXPULSION

Un jeune avocat algérien, Nadir T., sur le point de prêter serment devant le barreau de Lyon, est menacé d'expulsion du territoire français depuis le 9 mars dernier, alors qu'il risque, en cas de retour au pays, des représailles d'un groupe armé pour avoir défendu, en Algérie, une victime du terrorisme.

Nadir T. est arrivé en France en 1998, à cause de ces mêmes menaces reçues à l'époque. A son arrivée, il a sollicité l'asile territorial auprès du ministre de l'Intérieur : refusé en avril 1999. Il a fait un recours auprès du tribunal administratif de Lyon. Le résultat de ce recours n'est pas encore connu.

Si l'Ordre des avocats avait accepté son inscription au barreau, le préfet du Rhône lui a notifié un arrêté de reconduite à la frontière.

Le fait que cet avocat ait été le premier « pacsé » lyonnais n'a pas été pris en considération par l'administration préfectorale. Pour celle-ci, il suffit que le jeune avocat n'apporte pas suffisamment de preuves et de justifications quant aux risques qu'il courrait en cas de retour dans son pays d'origine.

La presse écrite et audiovisuelle s'est émue de ce cas. Un comité de soutien a été mis sur pied. La protestation doit grandir pour empêcher l'expulsion de Nadir.

Pour prendre contact avec le comité de soutien, écrire à : *Pierre Gondonnière, 14, rue Aimé-Collomb, 69003 Lyon.*

Il y a 80 ans

Turquie, 23 avril 1920

LE DÉBUT DE LA RÉVOLUTION KEMALISTE

Le 23 avril 1920 se réunissait à Ankara la Grande Assemblée nationale turque. S'opposant au sultan et à ses protecteurs impérialistes, elle remettait le pouvoir à un gouvernement présidé par Mustafa Kemal.

La lutte pour une Turquie indépendante commençait. Elle liquida les séquelles de l'Empire ottoman et constitua un territoire national turc au prix d'une guerre contre la Grèce et les Alliés, avant que, à l'issue de cette période, Mustafa Kemal prenne une série de mesures de modernisation du pays et de la société.

ARC

Les troupes de Mustafa Kemal entrent à Istambul le 6 octobre 1923.

L'Empire ottoman et la guerre mondiale

L'Empire ottoman, qui avait dominé le monde méditerranéen, était depuis longtemps «l'homme malade» dont les voisins se disputaient les dépouilles et dont les provinces périphériques s'émancipaient. En 1914, hors des actuelles frontières turques, il ne dominait plus que l'Irak, la Syrie, la Palestine et la rive orientale de la mer Rouge. Son économie et ses finances étaient pillées par les pays impérialistes, en particulier anglais et français.

La majorité des 13 millions de Turcs d'alors étaient des paysans sans terre. C'est eux qui fournissaient l'impôt et les soldats. À la pauvreté, à la corruption, s'ajoutait l'analphabétisme, imposé au nom de l'Islam. L'unique lycée avait ouvert en 1868. Les tentatives de réformes, comme celle des «Jeunes Turcs» en 1908, n'eurent guère d'effet.

Après les atroces guerres balkaniques de 1912 et 1913, la guerre mondiale accéléra l'effondrement. Allié de l'Allemagne, l'Empire ottoman perdit l'Irak, la Syrie et la Palestine. Les trois quarts de l'Anatolie furent partagés entre des zones d'occupation anglaise, française, italienne et grecque.

Mustafa Kemal contre le sultan

Le sultan accepta les conditions des Alliés, comptant sur leur protection et sur leurs rivalités pour conserver son pouvoir absolu. Cette capitulation, qui prétendait sauvegarder l'Empire et l'Islam, révoltait de nombreux Turcs. La résistance s'organisa autour de Mustafa Kemal.

Kemal était un soldat de métier, qui s'était battu pour l'Empire sur tous les fronts. Il était maintenant convaincu que l'Empire n'était qu'une chimère. Pour lui, tout ce qui en restait était le peuple turc, dont il fallait sauvegarder l'indépendance. Pour cela, il devait s'opposer non seulement aux Alliés vainqueurs, mais aussi au sultan.

Mustafa Kemal préféra d'abord ne pas l'attaquer de front. Mais le gouvernement anglais trancha la question, en occupant Constantinople (aujourd'hui Istanbul) avec 100 000 soldats et en arrêtant plus de 150 députés. Le sultan se mit avec empressement aux ordres des occupants. Kemal put alors réunir à Ankara, au centre du territoire turc, la Grande Assemblée nationale qui lui remit le pouvoir, prétextant que le sultan et son gouvernement se trouvaient prisonniers des Anglais.

Cette prudence de langage ne suffit pas. Le sultan déclencha contre Kemal et l'Assemblée une guerre sainte qui faillit bien les anéantir, tandis que Grecs, Arméniens et Français passaient à l'attaque. Cernés de tous côtés, les nationalistes furent sauvés quand on apprit les clauses du traité de Sèvres, que le sultan ratifia.

Par ce traité, les impérialistes vainqueurs ne laissaient à la Turquie qu'un quart de l'Anatolie ainsi qu'Istanbul, elle-même placée au cœur d'une zone internationale visant à donner aux pays impérialistes toute liberté de circulation sur les détroits des Dardanelles et du Bosphore. D'un coup, le sultan qui avait accepté cette capitulation perdit toute autorité. La population se rallia rapidement aux seuls qui avaient prêché et préparé la résistance : Kemal et les nationalistes.

La guerre de libération

La lutte du gouvernement turc eut le soutien de l'Etat soviétique. La raison n'était pas seulement que les alliés et l'Etat arménien avaient mené la guerre civile contre les soviets. Certes, Lénine n'avait aucune illusion sur les dirigeants turcs, nationalistes et viscéralement anticommunistes. Mais soutenir le gouvernement nationaliste turc dans sa lutte contre les grandes puissances et leurs valets locaux n'était que l'application de la politique léniniste vis-à-vis des nations opprimées, la seule capable d'inspirer aux peuples la confiance à l'égard des soviets et aussi de ménager les chances d'un mouvement communiste turc.

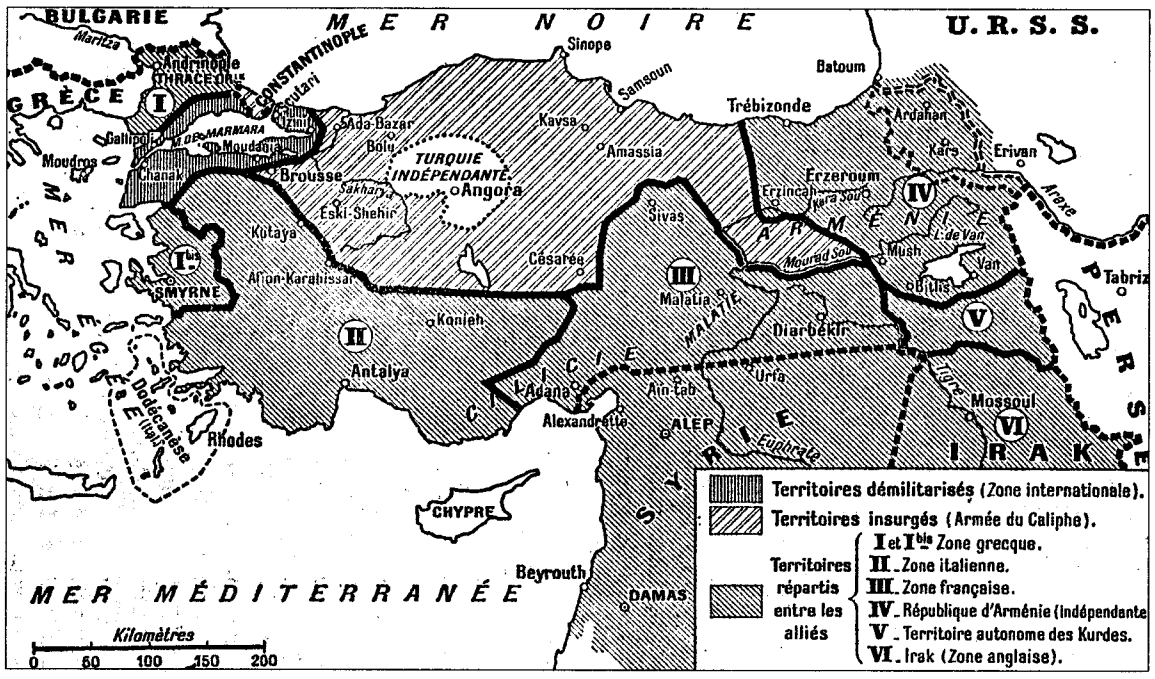

Le partage de la Turquie tel qu'il était envisagé lors du traité de Sèvres. On y voit aussi l'infime partie du territoire restant aux kemalistes, lors de la guerre que le sultan déclencha contre eux.

C'est le gouvernement grec qui se chargea de faire appliquer le traité de Sèvres. Son armée occupait déjà la région de Smyrne, où les Grecs étaient nombreux. Au terme d'un affrontement de deux ans, les armées grecques, supérieures en nombre et en équipement, s'effondrèrent, abandonnant les Grecs d'Asie, qu'elles avaient enrôlés pour leur cause, à la vengeance des Turcs.

En quelques mois, les armées turques écrasèrent les troupes arméniennes et kurdes et repoussèrent les Italiens et les Français. Les Anglais durent évacuer Istanbul. Occupées par leurs rivalités et menacées de l'intérieur par la contestation ouvrière, les grandes puissances ne voulaient pas mobiliser à nouveau. La paix signée avec la Grande-Bretagne, la France et l'Italie annulait le traité de Sèvres et reconnaissait les actuelles frontières turques.

L'œuvre kemaliste

Artisan de l'indépendance et de la victoire, Mustafa Kemal s'était du même coup imposé à la tête de la Turquie. Devenu président de la République, il allait travailler à moderniser le pays avec les mêmes méthodes autoritaires et souvent expéditives qu'il avait employées en tant que militaire.

Le pays fut laïcisé. Mustafa Kemal décréta l'abolition de la polygamie, de la religion d'Etat, des tribunaux et de l'enseignement religieux, l'interdiction du port du voile pour les femmes (qui eurent le droit de vote en 1934) et du fez pour les hommes, l'obligation du mariage civil et du nom de famille. Le nouvel Etat organisa l'instruction publique, adopta le système métrique, introduisit l'alphabet latin au lieu de l'alphabet arabe inadapté à la langue turque, ainsi que le calendrier occidental.

Les changements économiques furent moins radicaux. La réforme agraire fut partielle, la moitié des paysans restèrent sans terre et les améliorations techniques profitèrent aux plus riches. L'Etat prit en charge la création d'une industrie, réorganisa banques et transports. On ne fit pas appel aux capitaux étrangers, mais l'effort pesa tout entier sur les couches populaires. Cette industrialisation toucha vite ses limites : elle resta embryonnaire et ne suffit pas à sortir le pays du sous-développement.

Toutes ces réformes furent

imposées d'une main de fer. Le régime présidentiel fut vite dictatorial, le parti de Kemal devint parti unique. Les minorités, Kurdes, Grecs et Arméniens, furent soumises militairement. Toute opposition politique ou sociale fut écrasée, les formations communistes dissoutes, les grévistes châtiés, les dirigeants du premier Parti Communiste turc, fondé par Mustapha Suphi, furent assassinés. Tout en accomplissant sa révolution, Kemal imposa l'ordre des potences, de façon à empêcher toute tentative des masses, de la classe ouvrière ou même simplement des minorités nationales, de poser leurs propres revendications.

Face à des puissances impérialistes qui s'étaient déjà partagé l'Anatolie, Mustafa Kemal a en quelque sorte « sauvé les meubles » pour la bourgeoisie turque. Sa dictature militaire a permis d'installer un Etat, de lui tracer des frontières, de parvenir à une certaine modernisation, tout en tenant en respect le prolétariat et les classes pauvres. Elle n'a pas sorti la Turquie du sous-développement, ni de sa dépendance profonde à l'égard de l'impérialisme, mais elle a fait de celle-ci une sorte de puissance relais de l'impérialisme que celui-ci apprécie pour sa force militaire et sur lequel il s'appuie pour mener sa politique dans la région. La bourgeoisie turque en retire une relative aisance, du moins en comparaison de ses homologues des pays voisins. Il n'en est pas de même pour les masses populaires bien sûr et, pour tenir celles-ci en respect, le régime oscille entre des périodes de dictature militaire ouverte et des périodes de libéralisation très relative, dont les masses en tout cas ne profitent guère.

Le visage du régime turc d'aujourd'hui, c'est aussi celui de la corruption, des scandales, de la répression et de l'arbitraire d'une police et d'une armée toutes-puissantes.

Reste qu'aujourd'hui l'industrialisation relativement importante de l'Ouest de la Turquie a aussi fait naître dans ce pays, qui compte aujourd'hui plus de 60 millions d'habitants, une classe ouvrière nombreuse, concentrée et combative, que les coups d'Etat successifs n'ont pas réussi à briser et qui continue à se manifester malgré l'encadrement étroit auquel elle est soumise par des appareils syndicaux très bureaucratiques et par une législation syndicale contraignante.

C'est à cette classe ouvrière qu'appartient l'avenir. Le kemalisme a tout au plus réussi, au prix de terribles souffrances pour les masses, à ménager une petite place à la bourgeoisie turque, à l'ombre de l'impérialisme. Mais c'est l'impérialisme lui-même qu'il faut briser, ce système qui engendre à chaque pas la misère, le sous-développement et la guerre. Et cela, ce sera l'œuvre de la classe ouvrière, celle de Turquie comme celle du reste du monde.

Vincent GELAS

1915, LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS

AFP

Manifestation d'Arméniens à Paris, le 24 avril 2000, montrant des photos de soldats turcs posant à côté de têtes coupées.

Le 24 avril, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris pour commémorer le génocide des Arméniens perpétré par l'Etat turc, dont cette date marque le début en 1915. Les participants à cette manifestation réclamaient aussi l'adoption d'un projet de loi reconnaissant ce génocide, texte récemment bloqué par la majorité du Sénat sous prétexte qu'il ne lui appartient pas de « *qualifier l'Histoire* ».

En effet, quatre-vingt-cinq ans après et en dépit des évidences, la France n'a toujours pas officiellement reconnu le génocide des Arméniens. L'impérialisme français n'est pas pressé de se brouiller avec la Turquie, partenaire commercial de choix, notamment en matière d'achat de matériel militaire. Mais, au fond, il y a dans cette attitude une belle continuité car il y a 85 ans, comme la plupart des puissances occidentales, l'impérialisme français a eu sa part de responsabilité dans le massacre de près d'un million d'Arméniens.

En 1915, l'Arménie était partagée entre les Empires ottoman, russe et perse. Même si une partie de l'élite arménienne avait essaimé dans la plupart des grandes villes de Turquie et participait à l'administration ottomane, cette minorité de confession chrétienne n'en demeurait pas moins considérée comme des sujets de second rang.

Depuis le 19e siècle, le déclin de l'Empire ottoman avait réveillé les sentiments nationaux des minorités sous domination turque, et les Arméniens n'avaient pas échappé à ce mouvement. Ce réveil était encouragé par les grandes puissances de l'époque – notamment l'Angleterre, la France et la Russie – qui rêvaient d'accroître leur influence dans cette région et mettaient tout en œuvre pour affaiblir l'Empire ottoman de l'intérieur. Le traité de Berlin (1878), imposé à la Turquie et qui plaçait officiellement la minorité arménienne sous leur protection, renforça ses revendications à plus de libertés et à une égalité des droits. Pourtant, ces grandes puissances ne bronchèrent pas quand en 1895, le sultan Abdulhamid II donna le signal de la répression. Prétextant une révolte de paysans chrétiens, il fit massacrer 200 000 à 300 000 Arméniens dans l'est de la Turquie. Les puissances impérialistes n'intervinrent pas plus lorsqu'en 1909 un nouveau pogrom fit 25 000 à 30 000 morts dans la région d'Adana. Il est vrai qu'entretemps, elles avaient obtenu de la Turquie des concessions territoriales et économiques.

Dès lors, le sort des Arméniens n'importait plus. Or le gouvernement turc, encouragé par cette passivité et ces silences, était bien décidé à en finir avec la question arménienne. L'occasion lui fut fournie par le déclenchement de la Première Guerre mondiale. La Turquie qui avait rallié le camp de l'Allemagne prétexta des actes de trahison, des sabotages et les velléités séparatistes des Arméniens pour planifier leur extermination. Après avoir désarmé et fait exécuter la plupart des bataillons arméniens qui combattaient sous l'uniforme turc, le 24 avril 1915, les autorités ottomanes ordonnèrent l'arrestation de tous les membres de l'intelligentsia arménienne de Constantinople. Cet ordre fut bientôt suivi de la déportation en totalité de la population arménienne des provinces de l'est et du sud-est, au contact du front russo-turc, puis de toutes les régions de l'Empire ottoman. Le ministre de l'Intérieur Talaat Pacha ne cachait pas qu'au-delà de la déportation, il laissait libre cours aux égorgeurs. « *Le gouvernement a décidé de détruire tous les Arméniens résidant en Turquie* », déclarait-il. « *Il faut mettre fin à leur existence, aussi criminelles que soient les mesures à prendre. Il ne faut tenir compte ni de l'âge, ni du sexe. Les scrupules de conscience n'ont pas leur place ici* ».

De fait, entre le printemps 1915 et l'automne 1916, plus d'un million d'Arméniens, soit les deux tiers de cette population, furent massacrés.

Ceux qui en avaient réchappé furent encore victimes de Mustafa Kemal quand celui-ci, dans les années 20, paracheva le « nettoyage ethnique » entrepris par ses prédécesseurs. Comme bien d'autres minorités, les Arméniens ne furent pas seulement égorgés sur l'autel du nationalisme turc, ils payèrent aussi la politique des grandes puissances qui s'étaient servies d'eux comme d'une masse de manœuvre.

Roger MEYNIER

Fonction publique

GEL PERSISTANT POUR LES EMPLOIS

Le nouveau ministre de la Fonction publique, Sapin, voudrait bien arracher aux syndicats la signature d'un accord sur les trente-cinq heures dans les ministères, les hôpitaux et les collectivités territoriales, ce que son prédécesseur Zuccarelli n'avait obtenu que de la seule CFDT.

Pourtant, dans ce qui a filtré par la presse des premiers entretiens, rien n'a changé sur l'essentiel: l'emploi. Le ministre ne fait que reprendre deux propositions du texte précédent: la transformation de certaines heures supplémentaires en emplois permanents et une «compensation globale» des départs à la retraite sur la période 2001-2003. Cette formule ambiguë permet à chaque administration prise séparément de justifier des suppressions d'emplois. Il est seulement question d'ouvrir des négociations en mai, concernant les quelque 200000 non-titulaires recensés par le ministère, en excluant de la discussion l'avenir des «emplois-jeunes».

Les seules nouveautés consistent en des clins d'œil vers les syndicats pour vaincre leurs réticences à signer. A l'attention de la CGC, le chapitre concernant les cadres sera étoffé. En direction de la FSU qui s'inquiétait d'une annualisation du temps de travail, le texte précisera que la référence à la durée hebdomadaire constitue la norme. Mais c'est pour ajouter aussitôt que des modulations du temps de travail peuvent y déroger, une façon de jeter aux oubliettes le principe énoncé juste avant. Air connu déjà dans le secteur privé.

On verra si les syndicats se montrent sensibles ou non aux approches que le ministre tente en leur direction. Force est de constater que le gouvernement n'a pas levé le gel des effectifs, alors que le personnel des hôpitaux, entre autres, réclame l'embauche depuis des mois. Mais les ministres, anciens ou nouveaux, préfèrent continuer à distribuer en pure perte des aides et des subventions au grand patronat plutôt que d'engager le personnel supplémentaire nécessaire, à l'évidence, au fonctionnement des services publics.

Jean SANDAY

Dassault
Argenteuil
Val-d'Oise

DASSAULT EST TÊTU, NOUS AUSSI!

En dépit du fait qu'elle déclarait et écrivait depuis plusieurs semaines qu'elle ne céderait rien de plus face aux travailleurs en lutte, la direction générale Dassault recule au moins sur ce principe affiché. Le mardi 25 avril, selon les syndicat CGT et CFDT, la direction, au cours de «discussions officieuses» aurait cédé de nouveau 150 francs d'augmentation pour tous auxquels s'ajouteraient 100 francs pris sur la prévoyance. Elle rajouterait également de deux à quatre jours de congés supplémentaires dans le cadre de la réduction du temps de travail.

Elle reculerait donc sur le principe de ne rien lâcher, et bien que cela lui coûte, ça ne lui revient pas cher, car on est loin du compte sur les 1500 francs revendiqués par tous.

En fait, de l'argent, il y en a beaucoup pour... Dassault. Le 26 avril, l'assemblée générale des actionnaires était convoquée pour entériner le partage du gâteau : 164 millions de francs, 450000 francs par jour, pour l'actionnaire principal, Serge Dassault.

Les dividendes versés aux actionnaires ont ainsi été multipliés par quatre en dix ans. Il n'y a donc aucun mystère dans le fait que, selon *Le Figaro,* la famille Dassault ait triplé la valeur de son patrimoine en quinze ans. Pendant cette période, le nombre de salariés de Dassault-Aviation s'est réduit de 17000 à 8800, et notre pouvoir d'achat a diminué de 26%.

Alors, neuf semaines après le début du conflit, nous sommes encore fortement mobilisés, à Argenteuil comme sur les autres sites de production, pour faire payer Dassault. L'assemblée des actionnaires du 26 avril, prévue au Rond-point des Champs-Elysées, devait être l'objectif d'une nouvelle manifestation organisée par les deux syndicats, CGT et CFDT.

Nul doute que nous y serons nombreux pour exiger ce que Dassault nous doit.

Correspondant LO

Fromagerie Picon
Saint-Félix – Haute-Savoie

LA DIRECTION PROVOQUE LA COLÈRE

Jeudi 13 avril, les salariés de la fromagerie Picon de Saint-Félix, près d'Annecy, apprenaient que le groupe Bel, dont Picon est une filiale, avait décidé la fermeture pure et simple de l'usine de Saint-Félix, d'ici à juin 2001.

Picon, racheté par le groupe Bel en 1968, emploie actuellement 400 salariés. L'usine est spécialisée dans la fabrication de fromage fondu : «Vache qui rit», «Pik» et «Croq»... En 1999, l'usine de Saint-Félix a réalisé 17 millions de francs de bénéfices. Quant au groupe Bel, il a affiché un résultat net de 421 millions de francs en 1999, en augmentation de 9% par rapport à 1998.

Rien ne justifie donc cette décision de fermeture, si ce n'est le désir du groupe Bel d'augmenter encore ses profits, au détriment des travailleurs.

A 337 d'entre eux, la direction propose des mutations dans d'autres sites, à Dole et Lons-le-Saunier dans le Jura et même à Bar-le-Duc dans la Meuse ! Mais bon nombre de travailleurs de Picon ont leur conjoint qui travaille dans une usine à côté, comme Tefal. Quant aux couples qui sont employés tous les deux à Picon, la perspective de tout laisser pour aller à près de 200 km ou plus ne leur sourit guère. Rien ne garantit d'ailleurs que Bel ne fermera pas, d'ici quelques années, les sites vers lesquels il propose aujourd'hui des mutations. Car à entendre la direction, c'est toute la filière du fromage fondu qui est actuellement menacée par la concurrence mondiale.

Alors, dans l'immédiat, c'est la colère qui prévaut. Dès l'annonce des projets de la direction, toute l'usine a débrayé 4 heures et toute la journée du lendemain. A nouveau en grève, vendredi 21 avril, les travailleurs de Picon ont manifesté dans la rue principale de Saint-Félix, provoquant un bon bouchon sur cette nationale très fréquentée qui relie Annecy à Chambéry.

Aux cris de «*Pik et Croq... et crève*» ou de la «*Vache... qui vire*», les manifestants ont affirmé leur détermination à ne pas accepter les mauvais coups de Bel !

Lille

Alstom, Unilever, Case...

NON AUX LICENCIEMENTS !

Avec 600 à 800 manifestants à la veille du long week-end de Pâques, la manifestation du vendredi 21 avril appelée à Lille par les différents syndicats de l'Alstom de Lys-lez-Lannoy, de Case à Croix, Bénédicta à Seclin et Lever à Haubourdin a été un succès. Cet appel, lancé par les syndicats des entreprises où sont prévus des licenciements ou même une fermeture, sans attendre les Unions locales et départementales qui ne jouent plus leur rôle depuis longtemps, a été entendu au-delà des entreprises initiatrices.

Chez Lever, tous les commentaires étaient positifs. Depuis que la fermeture de l'entreprise a été annoncée, de nombreuses assemblées générales, par équipes et toutes les équipes réunies, ont largement discuté des plans de la direction. Tout le monde est convaincu que l'éventuel repreneur, une entreprise espagnole de 320 personnes, rachetée par ses salariés et sous perfusion de la Région basque, et qui produit des poudres sans marque pour les grandes surfaces avec une marge faible, n'est pas une réelle solution. Seule serait éventuellement reprise la moitié du personnel et certainement avec des salaires écrasés.

De cela, personne ne veut, et tous sont convaincus que si on ne peut pas empêcher la fermeture de l'entreprise, il faut arracher à Lever des préretraites correctes dès 50 ans et lui faire payer des primes de départ conséquentes. Certains ouvriers évoquent 1 million de francs.

La CGT a toujours été largement majoritaire dans l'entreprise. Mais la direction du syndicat s'est retrouvée complètement à contre-courant de l'opinion des ouvriers et des maîtrises, en ne proposant que l'objectif général du maintien de Lever et en étant hostile aux décisions prises en assemblée générale. Un délégué CGT a même osé déclarer au cours d'une AG : « *Vous nous avez élus, c'est nous qui devons diriger, et vous, obéir* ». Non seulement cette déclaration a été fortement critiquée, mais en réaction plusieurs ouvriers ont pris des tracts d'appel à la manifestation pour en distribuer dans les entreprises près de chez eux, notamment Renault Douai et la Française de Mécanique à Douvrin. Cela ne décourage pas les syndiqués et ceux des militants CGT qui ne se reconnaissent pas dans l'attitude de leurs responsables.

Manifestation de Lever et Bénédicta le 10 avril.

Chaque fois que les équipes de diffuseurs de Lever ont rencontré d'autres travailleurs dans les entreprises de l'agglomération et même plus loin, l'accueil a été très chaleureux et l'initiative de manifester « Tous ensemble » favorablement accueillie. Même si cela n'a pas déclenché un afflux massif de manifestants, chacun espère que ce sera pour une prochaine fois, car tout le monde, manifestants et militants syndicaux, compte remettre ça. Tout le monde a vu aussi que Martine Aubry avait changé de ton au cours de la semaine. Et ce changement est mis au compte de la mobilisation qui se préparait et qui semblait l'inquiéter, vu les pressions de son cabinet pour que le point d'arrivée ne soit pas la mairie de Lille.

Lundi 17 avril, lors d'une entrevue avec les représentants syndicaux de Bénédicta puis de Lever, Martine Aubry s'était lancée dans des déclarations provocatrices vis-à-vis des responsables syndicaux CGT de Cerplex, connus pour leur appartenance à Lutte Ouvrière : « *Certains ont préféré casser l'outil de travail. En confondant action politique et action syndicale* ». Et elle se déclarait inquiète que cela se passe à l'identique pour Lever. Et d'aller même jusqu'à accuser un des responsables CGT de Cerplex d'avoir proféré des menaces de mort à l'encontre du secrétaire de la CGT… qui n'est autre que son camarade ! Sans doute les fiches de M. Aubry étaient-elles mal préparées… Malgré les tentatives de délégués CGT de Lever d'utiliser ces déclarations, elles ont été très mal prises par les travailleurs, à Lever comme à Cerplex, où une partie des licenciés continue de se retrouver en AG une fois par semaine.

Enfin le sort des salariés de Bénédicta, dont les délégués n'avaient pas pu jusqu'alors ouvrir de porte, a commencé à susciter un peu plus d'intérêt de la part des responsables politiques, dans la mesure où les salariés se sont liés à d'autres plus nombreux.

Martine Aubry avait annoncé le 17 avril qu'il n'y aurait personne pour recevoir la délégation des manifestants à la manifestation qui aboutissait à la mairie de Lille. Elle a changé d'avis dans la semaine, et c'est même elle qui fut présente, prévenante et cherchant à se rendre sympathique ! Elle se fendit même de déclarations où elle reconnaissait que les grandes entreprises utilisent des repreneurs pour sous-traiter des licenciements, comme l'a fait Xerox avec Cerplex, et que face à cela, on pourrait faire payer à ces entreprises un salaire ou un complément de salaire, s'il y a repreneur, jusqu'à la retraite des licenciés.

Voilà qui serait effectivement une bonne chose. Il est dommage que toutes les déclarations et surtout les mesures prises par le gouvernement de la gauche plurielle aillent dans un sens contraire. Alors, comme on ne peut faire confiance aux discours, il reste à obliger Martine Aubry et le gouvernement à faire payer ces grandes entreprises, qui licencient tout en faisant des bénéfices, et même à leur interdire tout simplement de licencier.

Correspondant LO

Bondy
Seine-Saint-Denis

UN MAIRE COMME UN PATRON

Les employés communaux de Bondy viennent d'avoir l'occasion de juger des intentions « sociales » de leur maire socialiste. Le 13 mars s'ouvraient des négociations pour le versement d'une prime IEMP (indemnité d'exercice de mission des préfectures). La négociation n'a pas abouti. Sur plus de 600 employés municipaux que compte la commune, la municipalité ne voulait donner la prime qu'à… 41 personnes !

Le 20 mars le personnel, fortement mobilisé avec 350 à 400 employés réunis en assemblée générale, décidait la grève.

Il fallut celle-ci, quasi générale dans tous les services, pour que la municipalité précipite les choses et pour que, au bout de trois heures de négociations, elle cède à nos revendications. Les employés du cadre C (c'est comme cela qu'on nous appelle) obtiennent 380 F de prime par mois à partir de juin, les exclus du décret IEMP obtiennent quand même une prime de 200 F par mois à partir de juin ; la journée de grève est payée à 70 %.

A l'arrivée, au lieu des 41 personnes initialement envisagées pour cette prime IEMP, nous sommes plus de 600 à la toucher. Mais il aura fallu encore une fois la lutte, et un rapport de forces, pour avoir raison de l'obstination de la municipalité.

La Poste

LA GRÈVE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Mardi 25 avril les bureaux de poste du centre de Marseille étaient en grève. La poste de La Joliette était fermée et mercredi 26 d'autres bureaux de poste devaient se mettre en grève dont Marseille 13 et ceux du groupement Aix/Sainte-Victoire. Jeudi 27, ce sera le tour d'un autre groupement du département. Il s'agit de s'opposer à la mise en place des 35 heures concoctées par la direction. Dans la plupart des bureaux et centre de distribution il n'est même pas question de remplacer les nombreux postes vacants, aujourd'hui !

Le directeur de La Poste a déclaré : «*Nous cherchons toujours à trouver un bon compromis entre les attentes des clients et celles des agents*». Allons, allons, si les intérêts des usagers et des employés lui tiennent tant à cœur, que n'embauche-t-il pas ? En effet, la réduction du temps de travail est prévue sans embauches.

Le directeur des Ressources humaines de La Poste des Bouches-du-Rhône a précisé que pour mettre en place sa « Réduction du Temps de Travail » il utilise «*une méthode qui permet d'engager cette réorganisation avec un maximum de professionnalisme*»... Eh bien, il faut croire que c'est une forme de professionnalisme que de mener les négociations, bureau par bureau, voire service par service. Et c'est bien ainsi qu'il a engagé ses grandes manœuvres dans un désordre savamment organisé. Il a commencé à mettre en place sa réorganisation dans certains bureaux de poste des Bouches-du-Rhône. La direction de La Poste envisage de l'achever à la fin de l'année et elle annonce que «*85 % des bureaux de poste sont entrés dans la démarche*». Heureusement qu'une gréviste remit les pendules à l'heure en précisant : «*Il s'agit en fait d'entretiens individuels*».

La direction de la CGT dit, quant à elle, vouloir «*peser pour l'ouverture de négociations nationales*». Mais pour l'instant la riposte syndicale s'organise en ordre dispersé. Le journal *La Marseillaise* illustrait parfaitement cela en écrivant le 19 avril : «*La CGT appelle aujourd'hui à la grève dans le bureau de poste de Marseille 12. Des préavis ont également été déposés pour des arrêts de travail le 25 avril. Ils concernent onze bureaux marseillais... Le lendemain ce sera le tour de cinq services répartis dans tout le département*».

Dans les Bouches-du-Rhône de très nombreux préavis locaux ont été lancés. De très nombreux postiers de la région ont et vont participer aux arrêts de travail, mais chacun dans leur coin. Et ce sera le «professionnalisme» et le mensonge par omission ou déformation de la direction de La Poste qui l'emportera tant que toute La Poste n'aura pas un seul préavis, un seul mouvement.

Alors, si ça bouge à La Poste, il est malheureux que cela se fasse chacun dans son coin.

nos lecteurs écrivent

À La Poste : MAIS QU'EST-CE QU'ON ATTEND ?

«*A Arles, nous avons en novembre 1998, avec la majorité des facteurs, fait 57 jours de grève. Bien sûr, pour cela, nous avons dû résister au découragement, aux sanctions disciplinaires et aux arrêts des tribunaux en notre défaveur. Mais ce pourquoi nous nous sommes battus, c'est malheureusement ce qui se généralise aujourd'hui à La Poste : séparation des activités, concentration et délocalisation du domaine courrier et surtout la mise en place des 35 heures avec l'augmentation des normes de production et des gains de productivité dégagés par les nouveaux casiers du tri modulaire et du tri mécanique.*

Alors bien des questions de fond restent posées quant à la volonté des dirigeants syndicaux de cantonner les luttes uniquement sur le plan local.

Il y a eu, à La Poste, plus de 1 000 préavis de grève dans les services de déposés depuis septembre 1999. Il y a eu des départements qui sont entrés dans l'action en janvier et février (Hérault, Doubs, Seine-Maritime, région parisienne, Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine, Vaucluse et bien d'autres), des centaines de bureaux, des milliers de collègues se sont rassemblés, ont lutté et luttent encore sur des revendications claires et déterminées, mais toujours aucun appel national n'est venu renforcer et élargir ce mouvement, pourquoi ?

Les directions syndicales nous demandent d'ancrer revendicativement dans les services, mais les enjeux tels que les 35 heures ou l'ARTT, eux, sont des enjeux de société et nécessitent une réponse nationale.

Bien sûr, le discours qui consiste à dire qu'il ne faut surtout plus appuyer sur le bouton de la grève d'en haut est bien rodé, si ce n'est qu'à force de ne plus appuyer sur le bouton pour fédérer un mouvement (alors que des milliers d'agents étaient dans l'action), il n'y a plus de mouvement du tout. Et on se trouve confronté à l'isolement le plus total de luttes locales mises à mal par la répression et l'inflexibilité de La Poste, ce qui ne peut que renforcer le fatalisme et l'attentisme. La boucle est bouclée !

Nous ne pensons pas que face aux enjeux et aux échéances qui nous attendent cette stratégie syndicale soit la bonne. C'est d'un grand mouvement national que nous avons besoin : c'est vital, c'est urgent. Les agents du Trésor, des Impôts, les hospitaliers, les enseignants sont chacun dans leur coin en lutte. La responsabilité des dirigeants syndicaux est grande, il en va de la crédibilité du syndicalisme. La lutte de classe, elle, par contre, n'a jamais été autant d'actualité, alors qu'est-ce qu'on attend ?

Ô gauche plurielle quand tu nous tiens !»

B.L., un militant CGT de La Poste d'Arles

Il est bien vrai, comme tu le notes, que les organisations syndicales n'ont rien fait, ne serait-ce qu'au niveau de La Poste, pour que l'ensemble des salariés présente un front commun en vue d'organiser une riposte unie capable de mettre en échec les attaques tous azimuts de l'administration et derrière elle du gouvernement. Il faut rappeler que c'est Pierret qui est le ministre de tutelle de La Poste.

La preuve que cela aurait été et reste possible, c'est que les postiers depuis des mois aussi ont réagi par des grèves parfois très longues et dures dans de multiples régions. Malheureusement jusqu'à ce jour les mouvements sont restés isolés, au mieux au niveau d'un département, et souvent au niveau d'un bureau de poste. De toute façon, face à une attaque centrale sur la base des mêmes accords arrachés par l'administration, il est évident que c'est une lutte unifiée qui seule peut être à la hauteur des enjeux.

Mais, comme tu le notes, la politique de division des centrales syndicales, qui se cache souvent derrière le poncif «*on ne déclenche pas un mouvement en appuyant sur un bouton*», se manifeste partout, dans les services publics comme dans le privé. Les luttes successives des hôpitaux, des Finances, des enseignants et de multiples travailleurs à travers le pays, font la démonstration à grande échelle à la fois des possibilités potentielles existantes et de la politique néfaste des confédérations syndicales.

Nous comprenons et nous partageons ton impatience à voir enfin surgir la contre-offensive nécessaire et urgente de l'ensemble du monde du travail. Le refus des confédérations syndicales de répondre à cette nécessité, tout comme la politique des partis de la gauche gouvernementale qui agissent en fonction des attentes du patronat et des privilégiés, représentent évidemment un obstacle. Mais cet obstacle peut être surmonté. Il existe des dizaines de milliers de militants ouvriers honnêtes qui se posent les mêmes problèmes que toi et que nous : comment permettre au monde du travail de sortir de la situation actuelle de chômage, de précarité à tous les niveaux et de misère croissante. Il peut dépendre de nous tous de faire que la riposte devienne une réalité dans l'avenir. La classe ouvrière et ses militants peuvent trouver en eux-mêmes les ressources, les moyens, pour étendre les luttes en mettant en avant les revendications essentielles des travailleurs. A nous, en tout cas, de faire ce qui est en notre pouvoir pour avancer au plus vite dans cette direction.

Fonderie Valfond
Bléré – Indre-et-Loire

Les grévistes de Valfond dans les rues de Bléré.

La fonderie Valfond à Bléré, qui compte près de quatre cents salariés (plus des CDD et des intérimaires), est en grève depuis le mercredi 19 avril.

Le 31 mars, les débrayages organisés dans les trente-trois usines du groupe (10 000 personnes au total) contre les propositions patronales concernant la mise en place des 35 heures, avaient bien marché à Bléré, avec une participation de 90 % des salariés. Cette action n'ayant permis aucune avancée concrète, et devant l'arrogance de la direction, les ouvriers se sont mis en grève le 19 avril avant même que les syndicats le leur proposent. L'intersyndicale FO-CGT avait prévu des débrayages pour le lendemain mais c'est une grève totale et reconduite chaque jour qui débutait le jour même.

Dans les projets de la direction, les ouvriers voient avant tout la baisse des salaires et la dégradation de leurs conditions de travail, car les patrons voudraient bien les 35 heures, mais payées 35 par le décompte des temps de pause du temps de travail effectif.

L'usine est complètement bloquée par les grévistes, rien n'entre ni ne sort ; les fours sont arrêtés et les intérimaires qui travaillent ne sont pas en mesure de faire la production. Les grévistes campent jour et nuit à l'entrée de l'usine.

La direction a essayé de faire reprendre le travail en cédant 100 francs. «*Nous ne sommes pas des moutons*», ont répondu les grévistes dont la colère a alors monté d'un cran.

Jeudi 20 et vendredi 21 avril, un cortège jeune et dynamique d'une centaine de grévistes défila dans les rues de la ville en criant «*On veut du pognon*» et «*Les 35 heures, sans perte de salaire.*»

De nombreux habitants sont d'ailleurs solidaires, car à Bléré on sait bien que la vie économique dépend largement des salariés de cette usine qui est la plus grosse de la ville. Beaucoup de voitures passent devant le piquet de grève en lançant des coups de klaxon fraternels.

Vendredi, à l'issue de la rencontre des délégués du personnel avec la direction, les grévistes poussèrent un cri de joie en apprenant que le directeur était viré. Cela fut perçu comme un bon début, et n'entama pas la détermination à camper tout le week-end sur le parking devant l'usine et à maintenir la mobilisation jusqu'au mardi 25, journée importante où l'on attendait un élargissement à d'autres usines du groupe, un appel syndical ayant été lancé dans ce sens.

BROADWAY 39ème RUE

de Tim Robbins

1936 en France, c'est la grande grève générale du mois de juin et l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de Front Populaire entre le Parti Socialiste et les Radicaux, mené par Léon Blum et soutenu par le Parti Communiste. Il s'agit alors de « *savoir arrêter une grève* », comme le clame Maurice Thorez, le dirigeant de l'époque du Parti Communiste, afin que la classe ouvrière reprenne le travail… et que petit à petit tout rentre dans l'ordre capitaliste.

Dans le même temps, aux Etats-Unis, Roosevelt, président démocrate soutenu par les syndicats, atténue un peu la misère ouvrière par une politique de grands travaux et de subventions à toutes sortes d'organismes sociaux. A la suite du krach boursier de Wall Street en 1929, une vague de chômage sans précédent a déferlé sur le pays, des millions d'épargnants ont été ruinés et les paysans chassés de leurs terres grevées d'hypothèques. Roosevelt entend calmer au plus vite la colère ouvrière grandissante, qui s'exprime par des grèves massives dans tous les secteurs de l'économie, de la sidérurgie à l'automobile, du caoutchouc aux camionneurs et aux vergers de Californie. Au bout du compte, il s'agit uniquement de protéger les capitalistes, leurs biens et leurs profits.

Le film *Broadway 39ème rue* illustre un peu cette période au travers des tribulations d'une troupe de théâtre, subventionnée par le gouvernement, qui s'efforce de monter une comédie musicale mettant en scène les souffrances des humbles et dénonçant le système capitaliste à la façon d'un certain théâtre de l'époque qui se voulait militant.

Le film fait entrevoir quelques personnages historiques, tout en les épinglant : le jeune Rockefeller, un mécène aux idées pas si larges que ça, qui commande une fresque à Diego Rivera, peintre mexicain compagnon de route du PC, puis de Trotsky, puis à nouveau du stalinisme ; Orson Welles, en jeune metteur en scène de théâtre pour le moins exalté ; un certain sénateur Dies, un précurseur de McCarthy, qui met en place une commission d'enquête sur les activités anti-américaines (comprendre communistes)…

Mais pour la bourgeoisie et les politiciens qui la servent, il faut revenir aux choses sérieuses. La fresque de Diego Rivera est détruite car on pouvait y reconnaître dans un coin le visage de Lénine. Le gouvernement coupe les vivres à la troupe de théâtre. Une intellectuelle, haut cadre d'une sorte de ministère de la Culture, est convoquée devant la commission Dies chargée de débusquer les communistes… Dans la rue les flics tapent dur sur les piquets de grève et sur les orateurs ouvriers des carrefours et leurs auditeurs.

Ce film, au travers de la vie d'un petit monde bohème et sans doute un peu superficiel, évoque ainsi une époque de l'histoire des Etats-Unis. Il suggère aussi les limites et les tromperies de Roosevelt et de son gouvernement qui bercèrent le peuple américain de paroles doucereuses et de quelques « plans sociaux » pour mieux sauver le capitalisme dans cette période de montée des luttes ouvrières.

Alain VALLER

RÉVÉLATIONS

de Mickael Mann

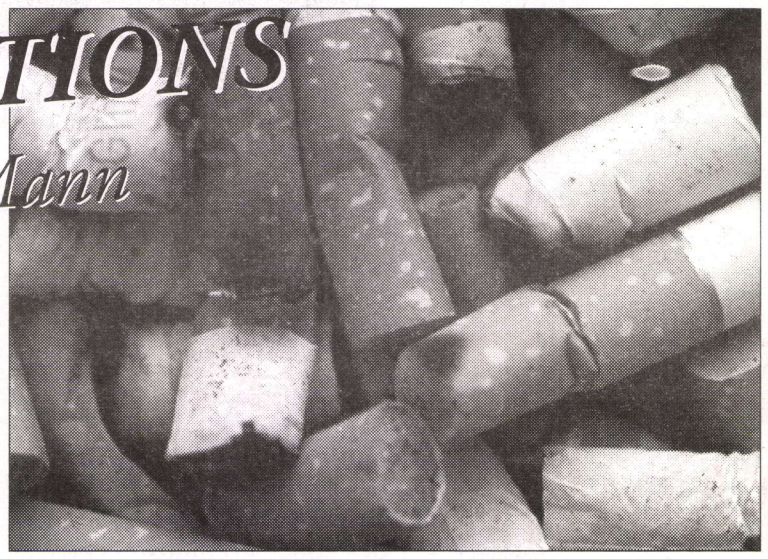

L'immense mérite de ce film est de raconter une histoire vraie et toujours d'actualité : comment la richesse considérable des industriels du tabac aux USA leur permet de bénéficier d'appuis considérables dans l'État et les institutions judiciaires; comment ils peuvent dicter leur loi à presque tous, y compris aux médias, télévisions et journaux, de la «libre» Amérique.

L'histoire est une histoire typiquement américaine, car elle résulte de l'échelle des valeurs propre à cette société et des voies juridiques qui permettent de contester les nuisances imposées par ces monstres industriels et financiers que sont Philip Morris, Marlboro et autres. Pour permettre de faire condamner les compagnies de tabac, un ex-dirigeant d'une d'entre elles va rompre avec son milieu et s'efforcer d'apporter la preuve à un journaliste et à la justice que lesdites compagnies, contrairement à tout ce qu'elles disaient, ont tout fait pour renforcer la dépendance au tabac des consommateurs. Ces dernières feront tout pour le faire taire et censurer ces révélations. En vain malgré tout, au bout du compte et malgré tous leurs efforts.

Cela se passe dans un contexte où des particuliers et même des États de la fédération, le Missouri dans le film, ont multiplié les procédures pour rendre les compagnies de tabac responsables des ravages sanitaires, en particulier le cancer des poumons, qu'a entraînés l'usage du tabac. L'indépendance de la justice comme la liberté de la presse en prennent un coup. La loi, la vraie, semble bien être d'abord la loi du fric.

Alors on peut trouver superflus tous les méandres des malheurs familiaux de ce cadre dirigeant, mais l'ambiance de ces milieux, en particulier celui de l'information, est bien vivante et on s'y croirait.

Depuis la sortie de ce film, l'actualité l'a rattrapé, des plaignants individuels viennent de voir leur droit à indemnisation par les compagnies de tabac enfin reconnu. Par contre, la plus haute juridiction des États-Unis, la Cour suprême, a rendu dernièrement un arrêt qui vient à la rescousse des mêmes compagnies afin de les protéger de lois restrictives supplémentaires qui viseraient à contrôler plus le tabac en l'assimilant à une drogue.

Paul SOREL

LA VEUVE DE SAINT-PIERRE

de Patrice Leconte

En 1850, sur l'île éloignée de Saint-Pierre, colonie française proche de la côte canadienne, le condamné à mort Neel Auguste attend son exécution. Le capitaine en charge de la petite troupe cantonnée sur l'île a la garde du prisonnier. Visiblement, il ne s'agit pas d'un capitaine ordinaire, mais d'un homme arrivé là, sur cette île du bout du monde, comme en pénitence, peut-être pour des idées qui n'ont pas l'heur de plaire au pouvoir en place dans la métropole, cette République issue de la répression de la révolution ouvrière de Juin 1948. Le fait est qu'il accepte que le prisonnier, en attendant l'arrivée de la guillotine, vive à peu près normalement.

A l'initiative et sous la surveillance protectrice de la femme du capitaine, Neel Auguste participe aux travaux indispensables à la vie de la petite communauté de l'île dont il gagne l'estime. Son crime affreux, commis dans une nuit d'ivresse, passe au second plan et, peu à peu, l'opinion générale s'oppose à l'idée même de guillotiner cet homme.

Le réalisateur a voulu faire un film contre la peine de mort, contre cet assassinat commis de sang-froid, pour des motifs qui n'ont rien à voir avec une quelconque justice ainsi que cela est parfaitement montré. Il a réussi sa démonstration, tant les personnages incarnés par Daniel Auteuil (le capitaine), Juliette Binoche (sa femme) et Emir Kusturica (l'assassin) sont convaincants et attachants, face à tous les tenants de l'ordre, pétris de mépris et d'égoïsme, prêts à toutes les bassesses, et qui apparaissent odieux d'autant plus que le film s'inspire de faits réels.

L.P.

Cinq cents ans après la « découverte » du Brésil

LES TROUBLE-FÊTE

Le Brésil a été découvert par l'amiral portugais Pedro Alvares Cabral, le 22 avril 1500. Parti avec treize navires et 1 500 hommes mettre à la raison, à coups de bombardes, la ville indienne de Calicut qui avait eu l'audace de refuser de troquer des épices avec Vasco de Gama, il aborda, probablement par hasard, près de l'actuelle ville de Porto Seguro, entre Bahia et Rio.

AFP

Un franciscain implore la miséricorde de la police, avec le même succès qu'au XVIe siècle

C'est cette découverte, au cours d'une expédition à la fois commerciale et punitive, que commémorait le 22 avril dernier, à Porto Seguro, une cérémonie présidée par les présidents brésilien et portugais. Mais elle a dû se dérouler au milieu d'un déploiement de forces policières et militaires, car le comité « *Brésil, autres 500 ans* », regroupant les organisations des Indiens, des Noirs et des sans-terre, avait décidé de troubler la fête et de protester contre le massacre des Indiens et les injustices sociales, en particulier contre les Noirs et les paysans sans terre.

Le président brésilien Cardoso a proclamé fièrement : « *Aucun désordre n'est capable de menacer l'autorité d'un président démocratiquement élu* », mais il a néanmoins préféré quitter rapidement les lieux.

Quant à la police, elle a chargé une marche pacifique des Indiens, à Santa Cruz de Cabralia, pendant les festivités du 22 avril. La répression a été si scandaleuse que le président de la FUNAI, la Fondation nationale de l'Indien, organisme officiel dépendant du ministre de la Justice, a présenté sa démission.

Car il est vrai que la colonisation du Brésil s'est traduite par un long génocide contre les Indiens. Autour de cinq millions à l'arrivée de Cabral, répartis entre un millier de peuples, ils ne sont plus que 300 000, répartis en 200 peuples. Ils ont failli disparaître dans les années 1950, où ils n'étaient plus que 50 000. Ils sont aujourd'hui encore victimes des épidémies, de la malnutrition, des suicides et des massacres. Car les grands propriétaires continuent à les exterminer pour s'emparer des terres de leurs réserves.

Les Noirs et Métis (un quart des Brésiliens) descendent des millions d'esclaves importés d'Afrique pour travailler dans les plantations et les mines. Eux aussi protestent contre les massacres et l'exploitation. Depuis quelques années ils sont nombreux à fêter le 20 novembre, journée des Noirs, en souvenir de Zumbi, le héros du quilombo de Palmares, la plus importante république d'esclaves fugitifs, écrasée en 1695. L'esclavage a été aboli en 1888, mais Noirs et Métis représentent toujours la partie la plus pauvre et la plus exploitée des travailleurs brésiliens.

Quant aux paysans sans terre, dans un pays où 2 % des exploitations accaparent 60 % des terres cultivables, leurs luttes sont incessantes. La répression armée des grands propriétaires, soutenus par la police et tout l'appareil d'Etat, fait parmi eux plusieurs centaines de morts chaque année.

Cette protestation des exclus et des opprimés, à l'occasion du cinq centième anniversaire de la colonisation, a de fait de quoi ne pas plaire à la classe dominante. Car si la révolte des Indiens, Noirs et sans-terre rencontrait une révolte organisée de la classe ouvrière des villes et des campagnes, dont font partie bien des descendants de Noirs et d'Indiens, cela pourrait être le début de la fin pour l'exploitation bourgeoise et impérialiste au Brésil.

V. G.

Bosnie

NON, LES HAINES INTER-ETHNIQUES NE SONT PAS UNE FATALITÉ

Les résultats des élections municipales qui ont eu lieu en Bosnie le 8 avril ont été officiellement proclamés le 20. Bien sûr, dans un pays divisé en trois « entités » distinctes et hostiles, et avec les difficultés du vote de dizaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées, la comptabilisation des résultats d'élections municipales ne peut qu'être lente.

Il s'agit de la deuxième série d'élections en Bosnie depuis 1996-97, avant des élections générales prévues pour octobre prochain. A l'époque, les observateurs européens avaient fait le forcing pour le déroulement des élections, car l'objectif était de passer une couche de légitimité sur la partition du pays décidée à Dayton en novembre 1995, de lui apporter une sorte de caution populaire. L'alibi des élections consacrait la division de la Bosnie- Herzégovine en trois fiefs dont l'« homogénéisation » ethnique et les frontières avaient été créées par la force militaire brutale. Les partis ultra-nationalistes, le SDS de Karadzic et Mladic en République serbe de Bosnie, le HDZ frère du parti de Tudjman en « Herceg-Bosna » (croate) et le parti musulman (SDA) d'Alija Izetbegovic dans le restant de la Bosnie, en sortirent grands vainqueurs.

Cette fois encore, les partis nationalistes et séparatistes ont obtenu des majorités écrasantes en République serbe et en Herceg-Bosna, où ils en sont toujours à refuser le retour des habitants réfugiés ailleurs. Mais la petite nouveauté réside dans le fait qu'un parti social-démocrate laïc (SDP), explicitement antinationaliste, soit arrivé en tête dans 15 localités (dont l'ensemble de Sarajevo elle-même) de la zone à majorité musulmane qui fut le territoire de l'ex-Armée bosniaque, et ait emporté la majorité absolue à Tuzla (où la mairie s'était montrée antinationaliste même pendant la guerre). C'est un succès très notable pour ce parti, qui s'est opéré au détriment du parti nationaliste musulman d'Izetbegovic, et il faut souligner qu'il s'est produit dans des zones urbaines.

Certes, la misère générale, le dégoût devant la corruption et la gabegie du gouvernement en place, ont joué leur rôle, mais un certain nombre d'aspirations à une coexistence multi-ethnique se sont fait jour aussi à cette occasion : en tout cas, ces électeurs n'ont pas été rebutés cette fois par le vote pour un parti se réclamant du multi-ethnisme, malgré tout ce qui s'est passé entre 1992 et 1995, les massacres et l'excitation générale des haines.

Si minoritaires soient-ils, à l'échelle de la Bosnie, et si précaire que soit ce désaveu des politiciens et des démagogues nationalistes, c'est au moins un signe encourageant .

Christiane LE GUERN

Défoliants

LA GUERRE DU VIETNAM TUE ENCORE

Pendant dix ans, l'armée de l'air américaine a arrosé le Vietnam avec des défoliants, en particulier le tristement célèbre « agent orange », à base de dioxine. 20 % du territoire ont été touchés. Il y a 25 ans que les derniers Américains ont fui Saigon. Mais l'agent orange tue toujours.

Non seulement nombre des habitants et des combattants qui y ont été exposés en souffrent ou en sont morts, mais aujourd'hui c'est sur leurs descendants que le poison agit, provoquant cancers et malformations. On estime que près de deux millions de personnes sont touchées. Les ravages vont jusqu'aux Etats-Unis, où certains vétérans de la guerre sont eux aussi menacés de cancers.

Les dirigeants américains s'étaient dits prêts à ramener le Vietnam « *à l'âge de pierre* », plutôt que de le laisser sortir de leur orbite politique. Après 15 ans de guerre atroce, ils ont dû en partir. Mais ils y ont laissé les séquelles de leur barbarie.

V.G.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995